



ANNEXE

Programmes habitat des communes

Actualisation
Décembre 2009



programme local de l'habitat

COMMUNAUTÉ URBAINE MARSEILLE PROVENCE MÉTROPOLE





Bassin OUEST

plh
programme local de l'habitat
COMMUNAUTÉ URBAINE MARSEILLE PROVENCE MÉTROPOLE

	Etat initial 2006 Carry le Rouet	Actualisation 2007 modifications validées par la commune	Actualisation 2008 modifications validées par la commune	Actualisation 2009 modifications validées par la commune
RAPPEL	Objectifs de production sur la durée du PLH validés par la commune : 100 logements nouveaux		Les objectifs de production sur la durée du PLH sont abaissés à 60 logements nouveaux	
REVISION DU PLU	Aucune démarche n'a été engagée à ce jour pour la révision du PLU. La Mairie souhaite toutefois l'adapter pour une ouverture limitée facilitant l'accès à la propriété des jeunes ménages. 116 hectares de colline inconstructibles sont propriété foncière de la commune. Un objectif de 80 logements privés et de 20 logements sociaux à l'horizon du PLH est envisageable, sous réserve qu'une zone actuellement privée classée en "N et NE" puisse être rendue constructible	Révision du PLU présentée par MPM par délibération du 18 décembre 2006 23 logements sociaux	<ul style="list-style-type: none"> - Révision en cours, mais difficultés pour dégager des terrains constructibles - Adoption prévisionnelle du PLU en 2010 - 2011 - Dans le cadre de la révision du PLU, la commune souhaite réaliser à l'horizon 2012 un éco-quartier exemplaire favorisant la mixité sociale sur un terrain aujourd'hui privé. Le projet prévoit la réalisation de 50 logements privés, 25 logements aidés et 25 logements locatifs sociaux. 	<ul style="list-style-type: none"> - Adoption prévisionnelle du PLU fin 2010 – 2011 - Abandon de la notion d'éco-quartier, mais souhait de préserver la qualité et le cadre de vie. - Programme prévisionnel : 60 logements privés, 30 logements aidés (accession sociale à la propriété avec cession gratuite du terrain par la commune), 30 logements sociaux dans le quartier du REGANAS.
REALISATION DE 80 LOGEMENTS DONT 20 SOCIAUX	Actuellement, la commune réalise avec SUD HABITAT, sur un terrain communal, une opération de 20 logements en location sociale (dont 14 individuels - coût du terrain nu : 700 € par m²).	23 logements sociaux, exclusivement en collectif	Début prévisionnel des travaux : janvier 2009 23 logements PLUS livraison prévisionnelle : juin 2010	En cours de travaux Livraison septembre 2010 Installation de chauffe-eaux solaires
PROJETS HABITAT			<ul style="list-style-type: none"> - La commune recense quelques logements privés dans le centre ancien qui pourraient bénéficier d'aides à la réhabilitation (ANAH) et générer des logements locatifs conventionnés répondant aux objectifs de la Loi SRU. La commune sollicite l'appui de la communauté urbaine pour engager une démarche opérationnelle - Réflexions avec RFF pour réaliser 10 à 12 logements destinés à loger les agents SNCF. Le terrain est actuellement occupé par l'antenne de MPM, qui pourrait être déplacée prochainement - Réflexion sur la création d'une maison de retraite (inscription d'un emplacement dans le cadre de la révision du PLU) 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place de permanence de l'ADIL - En cours de négociations avec RFF. - Délibération de la commune pour demander à MPM d'inscrire un emplacement réservé au PLU permettant la création d'une maison de retraite médicalisée (80 lits environ) avec une partie en APL

	Etat initial 2006 Carry le Rouet	Actualisation 2007 modifications validées par la commune	Actualisation 2008 modifications validées par la commune	Actualisation 2009 modifications validées par la commune
GENS DU VOYAGE			Aire intercommunale en projet avec les communes d'Ensues-la Redonne et de Sausset les Pins	Projet en cours sur un terrain appartenant à la commune d'Ensues-la-Redonne
MOYENS CONSACRES PAR LA COMMUNE	La commune n'a pas prévu de dépense habitat en 2006.	Participation de la commune aux logements sociaux	Accompagnement de l'opération de 23 logements sociaux : Achat terrains, aménagements abords opération (150 000€), pluvial (400 000€), subventions construction (200 000€)	Garantie d'emprunt de 100% portée par la commune sur ce projet (provision obligatoire sur les comptes de la commune)
LOI SRU			Objectif de production logements sociaux 2008 - 2010 : 88 logements	
LOI DALO			Objectifs hébergement d'urgence : 3 logements à réaliser La commune dispose de 4 logements (3 mobiles homes dans le camping et un logement au centre nautique) destinés à répondre aux situations d'urgence qu'elle rencontre.	Mutualisation des objectifs de logements d'urgence à l'échelle de MPM depuis la loi MLLE : pas d'obligation du fait des 2500 places existantes à Marseille
LOI MLLE : la mise en conformité du PLH				<ul style="list-style-type: none"> - La commune recense actuellement 430 demandes de logements sociaux sur sa commune. Elle recense un nombre de plus en plus important de « femmes seules avec enfants » à faibles revenus - Les potentialités d'interventions sur le centre ancien sont quasiment inexistantes, mais toute réhabilitation fera l'objet d'une requalification fiscale au cadastre - Les nouvelles constructions devront s'inscrire dans le paysage (faible hauteur sur des parcelles de 1 000 m² en moyenne) - Les logements collectifs sociaux comprendront de préférence de T2, T3 et T4, afin de répondre à la demande de ménages en difficulté identifiés sur la commune. Les programmes ne comporteront pas de studios

	Etat initial 2006 Châteauneuf les Martigues	Actualisation 2007 modifications validées par la commune	Actualisation 2008 modifications validées par la commune	Actualisation 2009 modifications validées par la commune
RAPPEL	Objectifs de production sur la durée du PLH validés par la commune : 500 à 600 logements nouveaux	Objectifs maintenus	Les objectifs de production sont confirmés par la commune	Les objectifs de production sont confirmés par la commune, il s devraient même être dépassés
REVISION DU PLU	Le Conseil de Communauté a, par délibération du 19 octobre 2001, décidé de poursuivre la révision du document d'urbanisme suite à la décision du Conseil Municipal du 15 juin 2001.	Passage en commission des sites en novembre 2007 Approbation en décembre 2007	Le PLU a été adopté en mars 2008 <ul style="list-style-type: none"> - Création d'emplacements réservés pour favoriser la mixité sociale - Ouverture à l'urbanisation de 48 hectares - Objectif de 1000 logements supplémentaires à l'horizon du PLU La commune est soumise à de fortes contraintes : SEVESO, loi littoral, risques sismiques...	3 modifications en cours <ul style="list-style-type: none"> - Aire d'accueil des gens du voyage - Toilettage (modification achevée) du PLU - Nouvelle implantation industrielle
GENS DU VOYAGE	Décision de réaliser une aire intercommunale de 50 places sur la commune en partenariat avec les communes d'Ensuès-la-Redonne, de Gignac-la-Nerthe, de Carry-le-Rouet, qui participeront financièrement	Projet de réalisation d'une aire d'accueil de 70 places avec les communes de Châteauneuf-les-Martigues, <u>Le Rove</u> , Carry-le-Rouet, Gignac-la-Nerthe et Ensues-la-Redonne (en attente approbation du PLU)	Aire de 50 places sur les communes de Châteauneuf-les-Martigues et de Gignac-la-Nerthe uniquement <ul style="list-style-type: none"> - Constitution d'un SIVU ad-hoc, demandes de subventions auprès des différentes institutions en cours - Demande de contribution faite à MPM Révisions simplifiées du PLU nécessaires	Le dossier a été déposé auprès des services de l'Etat, il est en attente de décision de financements Le SIVU n'a pas encore la maîtrise totale du foncier, notamment sur Gignac-la-Nerthe Répartition : 40 places sur Châteauneuf-les-Martigues et 10 places sur Gignac-la-Nerthe Engagement du Conseil Général Subvention Conseil Régional : 260 000 €
LUTTE CONTRE LES LOGEMENTS INSALUBRES	Réflexion sur "l'hôtel des Roches Bleues" à la Mède (OPAC SUD) : possibilité de 12 logements (bail emphytéotique) Intervention en cours (MOUS, PACT-ARIM), mais il n'existe pas aujourd'hui de solution pour les relogements des familles.	Début des travaux en mars 2008 Sans changement	Les Roches Bleues <ul style="list-style-type: none"> - Début des travaux 1^{er} trimestre 2009 - L'ensemble des relogements (temporaires) est en cours Programme de 3 T2, 2 T3, 2 T4 Sans changement	Travaux en voie d'achèvement Livraison prévisionnelle : fin 2009 - début 2010

	Etat initial 2006 Châteauneuf les Martigues	Actualisation 2007 modifications validées par la commune	Actualisation 2008 modifications validées par la commune	Actualisation 2009 modifications validées par la commune
LES INTERVENTIONS SUR LE CENTRE ANCIEN	Nécessité de réfléchir à des solutions permettant de réhabiliter en faveur du logement, si l'on veut que le centre ville reste attractif : réflexion en cours avec le CAUE.	Sans changement	Sans changement 14 opérations ciblées sur le centre ancien dont 3 réalisées. La remise en valeur des abords du Château est envisagée	<ul style="list-style-type: none"> - Schéma d'intervention sur le centre ancien réalisé par le CAUE - Aides de la ville pour le ravalement des façades - Réhabilitation du « vieux château » en cours de réflexion avancée pour une réactivation prochaine du processus - Extension du périmètre d'intervention du PACT sur le centre ancien pour y intégrer le projet « vieux château » - Enfouissement des réseaux en cours sur les axes principaux du centre ancien
PROGRAMMES IDENTIFIÉS	<p>Opération JAUME (DOMICIL) : 32 logements en PLUS + 32 lots en cours d'étude</p> <p>Les Terrasses de Noéli (OPAC SUD) : mise à disposition d'un terrain communal de 1 900 m2 pour la réalisation de 15 logements PLUS (PC en cours)</p> <p>Réflexion sur une opération de 16 logements PLUS à la Mède (Sud Habitat) :</p> <p>Maîtrise foncière Ville, 3 ou 4 logements (Sud Habitat) au "Château"</p> <p>Mise à disposition d'un terrain de 18 000 m2 pour réalisation de 60 logements sociaux par la SEMIVIM (Les Bastides des Fourques)</p>	<p>Logements attribués marché en cours, début des travaux prévus début 2008</p> <p>Logements attribués en juin 2007</p> <p>Ordre de service lancé en octobre 2007</p> <p>5 logements : ordre de service lancé en octobre 2007</p> <p>En attente PLU</p>	<p>Les 32 lots à l'étude en 2006 vont être réalisés par Domicil en logements sociaux</p> <p>En cours de travaux, livraison 2^e trimestre 2009</p> <p>OS à lancer</p> <p>Les Bastides des Fourques</p> <ul style="list-style-type: none"> - 35 logements locatifs (SEMIVIM), adaptés aux PMR - 43 logements en accession privée (Urban Coop), adaptés aux PMR <p>Démarrage prévisionnel des travaux : fin 2009</p>	<p>Livraison prévisionnelle : avril-mai 2010</p> <p>Livré : juin 2009</p> <p>« Dent creuse » située dans le centre ancien : projet de 5 logements sociaux réalisés par Sud Habitat, consultations en cours</p> <p>Les travaux devraient débuter début 2010, PC accordé Lancement des appels d'offre en cours</p> <p>Programme de 43 ou 39 logements (duplex + T4) en fonction de la commercialisation Début prévisionnel des travaux : 2010 Mise en place du PASS FONCIER par la commune sur cette opération Information assurée par l'ADIL auprès des candidats accédants</p>

	Etat initial 2006 Châteauneuf les Martigues	Actualisation 2007 modifications validées par la commune	Actualisation 2008 modifications validées par la commune	Actualisation 2009 modifications validées par la commune
--	---	--	--	--

PROGRAMMES IDENTIFIÉS ET RÉALISABLES DANS LE CADRE DU PLU RÉVISÉ	Réflexions sur la friche d'anciennes usines de la Société des Vins de France : • EPF en cours de négociation pour acquisition totale du site de 59 hectares • projets de réalisation bassin de rétention, groupe scolaire, 110 logements individuels (50 locatif, 60 accession).	Négociations menées par la commune et non plus par l'EPF Projet : • 175 logements en accession à la propriété • 75 logements sociaux • 11 lots libres + 37 logements pour personnes âgées • groupe scolaire + restaurant scolaire + crèche	Acquisition des terrains par la LOGIREM Permis de démolir accordé, permis d'aménager accordé Travaux de dépollution en cours - Création EHPAD 85 lits, agrément en cours - 100 logements locatifs sociaux - 17 lots libres - solde en accession à la propriété groupe scolaire + restaurant scolaire + crèche + commerces	Les Vignes 1 et 2 Dépôt du PC en cours Livraison prévisionnelle de l'ensemble du programme : fin 2011, début 2012 - EHPAD : 75 lits + 25 studios sénior, agrément du Conseil Général - 117 logements sociaux (19 PLS, 75 PLUS, 23 PLAI) - 2 programmes de logements individuels (Maison France Confort) : 17 villas + 20 villas - 54 logements collectifs en accession (PROMOGIM) - 7 terrains nus en accession (LOGIREM) - 1 lot encore non attribué dont la vocation est non définie - 1 zone d'activité commerciale (SPORTIMO) + groupe scolaire + restaurant scolaire + crèche
	ZAC de la Moute (ex-Roselière) : réflexion sur aménagement mixte équipements publics, activité commerciale, 150 à 180 logements (la commune est propriétaire de 80% des terrains).	En attente PLU	Plaine sportive la Moute - 150 logements dont 30% locatifs sociaux 2009 : phase d'étude suite aux modifications du PLU	En cours de réflexion
	"Les Fournilliers" : déclassement de zones agricoles en zones Urbaines (130 000 m2) : possibilité de 165 logements en accession libre.	En attente PLU	Les Fournilliers - 14 hectares ouverts à l'urbanisation Objectifs de 30% logements sociaux	Réserve foncière
	Projet de 60 logements sociaux à l'est de la commune ("Bastide Neuve").	110 logements en attente PLU	Bastide Neuve Emplacement réservé au PLU, avec 50% de logements locatifs sociaux	Réserve foncière

	Etat initial 2006 Châteauneuf les Martigues	Actualisation 2007 modifications validées par la commune	Actualisation 2008 modifications validées par la commune	Actualisation 2009 modifications validées par la commune
--	---	--	--	--

PROGRAMMES HABITAT			<p>« Bouygues 1 » 120 logements privés dont 30 à 50 locatifs sociaux (Unicil) PC accordé, travaux 2009</p>	<p>Les Roselières 48 logements sociaux + 80 logements en accession Travaux en cours Livraison prévisionnelle : fin 2010 – début 2011</p>
			<p>« Bouygues 2 » 26 logements privés individuels dont 7 locatifs sociaux (Unicil) travaux 2009</p>	<p>Le Clos des Açores 32 logements dont 7 locatifs sociaux pour le CIL (5 PLUS, 2 PLAI) Travaux en cours Livraison prévisionnelle : fin 2010 – début 2011</p>
			<p>« la Provençale » 30 logements privés individuels dont 8 locatifs sociaux (Logirem) Travaux 2009</p>	<p>Opération « la CHENERAIE » 27 logements en accession + 8 locatifs sociaux (Logirem) Travaux en cours</p>
				<p>Opération « European Homes » 33 logements locatifs sociaux en VEFA avec Neolia 15 T2, 11 T3, 7 T4 PC accordé Début prévisionnel des travaux : 2010</p>
				<p>Opération mixte sur terrains communaux en emplacement réservé au PLU</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lotissement : 9 lots à bâtir - Programme de 24 logements locatifs sociaux <p>La commune va appliquer la loi MLLE sur la majoration du volume de construction pour pouvoir réaliser l'opération</p>
				<p>Foyer de vie Projet de création d'un foyer de vie pour personnes handicapées Agrément du Conseil Général Acquisition des terrains par la Ville, rétrocession en cours à l'association qui réalise cette opération Début prévisionnel des travaux : courant 2010</p>

	Etat initial 2006 Châteauneuf les Martigues	Actualisation 2007 modifications validées par la commune	Actualisation 2008 modifications validées par la commune	Actualisation 2009 modifications validées par la commune
MOYENS CONSACRES PAR LA COMMUNE	<p>2006 : Acquisitions foncières : 383 000 € Aides à la construction de logements sociaux : 415 000 € Aides aux propriétaires privés : 36 000 € Missions d'études pour l'habitat ancien : 26 675 € Etudes d'urbanisme : 48 000 € TOTAL : 908 675 € Dans le cadre de la révision du PLU : 12,5 hectares de réservation pour logements sociaux</p>	<p>2006 : Acquisitions foncières : 256 290 € Reporté en 2007 Aides aux propriétaires privés : 37 230 € Missions d'études pour l'habitat ancien : 28 000 € Etudes d'urbanisme : 98 400 € Sans modifications</p>	<p>2007 Acquisitions foncières : 97 000 € Aides aux propriétaires privés : 25 600 € Missions d'études pour l'habitat ancien : 27 000 € Etudes d'urbanisme : 87 700 €</p>	<p>2008 Acquisitions foncières pour foyer handicapés : 97 000 € (report 2007) Aides aux propriétaires privés : 25 600 € Missions d'études pour l'habitat ancien : 27 000 € Acquisition foncières pour constituer des réserves en faveur de l'habitat : 160 000 €</p>
LOI SRU			Objectif de production logements sociaux 2008 - 2010 : 67 logements	
LOI DALO			Objectifs hébergement d'urgence : 11 logements à réaliser La commune ne dispose pas de patrimoine dédié mais trouve des solutions ponctuelles (nuits d'hôtel, foyer à Martigues...) en fonction des situations qui se présentent	Mutualisation des objectifs de logements d'urgence à l'échelle de MPM depuis la loi MLLE : pas d'obligation du fait des 2500 places existantes à Marseille
LOI MLLE : la mise en conformité du PLH				<p>La commune recense à ce jour près de 800 demandes de logements sociaux, dont 600 habitent ou ont un lien direct avec une famille résidant sur la commune</p> <p>La plupart des demandes concernent des T3, mais les T4 sont de plus en plus demandés</p> <p>Ces demandes concernent de plus en plus des femmes isolées avec enfant</p> <p>Il y a peu de demande de grands logements sur la commune</p>

	Etat initial 2006 Ensues la Redonne	Actualisation 2007 modifications validées par la commune	Actualisation 2008 modifications validées par la commune	Actualisation 2009 modifications validées par la commune
RAPPEL	Objectifs de production sur la durée du PLH validés par la commune : 200 logements nouveaux		Les objectifs de production sur la durée du PLH sont confirmés Sous réserve de la réalisation de l'opération des "Coulins" pendant la durée du PLH	Les objectifs sont confirmés
REVISION DU PLU	La révision du PLU est engagée depuis le 21 décembre 2001 par délibération du Conseil de Communauté, suite à une demande du Conseil Municipal du 14 décembre 2001.	PLU approuvé le 29 juin 2007 par MPM	Réflexions pour des modifications éventuelles	Actualisation du PLU en cours Le lancement d'une procédure de révision et d'une modification a été délibéré par la commune en novembre 2009: <ul style="list-style-type: none"> - Actualisation du PLU - Réflexions sur le changement d'affectation d'une partie de la zone des Aiguilles - Extension des Zones inondables - sera fait par délibération - Cette procédure ne prévoit pas d'extension fondamentale des zones constructibles
PROGRAMMES IDENTIFIES	Réalisation d'un programme de 60 à 100 logements sur un terrain situé à côté de l'école primaire : secteur des "Coulins". Répartition envisagée : logements individuels, petits collectifs, accession à la propriété (petites villas), 15 à 20 logements locatifs sociaux.		Projet toujours en cours de réflexion <ul style="list-style-type: none"> - Projet de création d'une EPAHD ou de résidence services - Le programme comportera 20% de logements locatifs sociaux - Création d'une continuité urbaine entre les équipements existants et l'entrée du village 	
VAL DE RICARD	Projet de transformation de ce site en zone à urbaniser, mais à long terme de façon à créer des réserves pour le développement futur de la commune.		Réflexions en cours sur une urbanisation de ce secteur pendant la durée du PLH	Réserve foncière envisagée jusqu'en fin de PLU
PROJETS HABITAT			<ul style="list-style-type: none"> - La commune recense quelques logements privés dans le centre ancien qui pourraient bénéficier d'aides à la réhabilitation (ANAH) et générer des logements locatifs conventionnés répondant aux objectifs de la Loi SRU. La commune sollicite l'appui de la communauté urbaine pour engager une démarche opérationnelle - La commune souhaite se doter d'un outil de suivi des permis de construire. 	<ul style="list-style-type: none"> - Réflexions sur le devenir de l'espace libéré en centre ville par la construction d'un nouveau centre de secours intercommunal

	Etat initial 2006 Ensues la Redonne	Actualisation 2007 modifications validées par la commune	Actualisation 2008 modifications validées par la commune	Actualisation 2009 modifications validées par la commune
GENS DU VOYAGE			La commune respectera la Loi - Poursuite des réflexions en cours pour la mise en place d'une aire intercommunale	La commune n'a plus d'obligations en la matière.
MOYENS CONSACRES PAR LA COMMUNE	La commune n'a pas prévu de dépense habitat en 2006.		La commune négocie avec des aménageurs pour répondre à la réalisation d'un programme de logements dans la zone des « Coulines »	Idem 2008
LOI SRU			Objectif de production logements sociaux 2008 - 2010 : 57 logements	
LOI DALO			Objectifs hébergement d'urgence : 2 logements à réaliser La commune ne dispose pas de logements d'urgence mais règle les situations au "cas par cas"	Mutualisation des objectifs de logements d'urgence à l'échelle de MPM depuis la loi MLLE : pas d'obligation du fait des 2500 places existantes à Marseille
LOI MLLE : la mise en conformité du PLH				La commune recense plus d'une centaine de demandes de logements Ces demandes concernent des personnes habitant la commune ou qui souhaitent s'y implanter Concernant les logements locatifs sociaux, la commune recense une majorité de demande pour des T2, T3 en grande majorité et quelques T4

	Etat initial 2006 Gignac La Nerthe	Actualisation 2007 modifications validées par la commune	Actualisation 2008 modifications validées par la commune	Actualisation 2009 modifications validées par la commune
RAPPEL	Objectifs de production sur la durée du PLH validés par la commune : 350 à 400 logements nouveaux		Les objectifs de production sur la durée du PLH sont confirmés Objectif de 30% de logements sociaux dans tous les nouveaux programmes	Les objectifs sont confirmés
REVISION DU PLU	La révision du PLU est engagée depuis le 19 octobre 2001 par délibération du Conseil de Communauté suite à une demande du Conseil Municipal d'octobre 2000.	Approbation de la révision prévue pour le Conseil Communautaire d'octobre 2007	PLU approuvé en octobre 2007	
MAISON INTER-GENERATIONNELLE	La réussite de la première réalisation "Résidensemble" incite la commune à engager une réflexion sur une nouvelle opération de ce type qui pourrait servir d'opération "pilote" pour le PLH.	Prévu dans le cadre de la révision du PLU	Abandon du projet dans sa forme initiale, mais orientation pour réaliser un établissement de type "EHPAD" ou selon le concept des "sénioriales"	La commune souhaite réaliser un établissement de type "EHPAD" Les négociations sont en cours pour l'acquisition du terrain
LE CENTRE VILLE	Réflexion en cours sur la création d'une véritable centralité entre le noyau villageois (non constructible en raison du "canal du Rové" qui passe dessous) et le hameau de Laure (cf. PLU).		Modification du projet centre-ville : il n'y a qu'un seul centre prolongé par son "épine dorsale" jusqu'à Laure. Réflexions sur la mise en place d'un projet global sur la revitalisation du centre ancien : mise en place d'une opération façade, d'un FISAC, d'une OPAH, requalification des espaces publics. Il s'agit d'offrir une urbanisation et un cadre de vie qui permette de mettre en cohérence le territoire de la commune dans la zone située entre Laure et le vieux village.	- Une association de commerçants a été créée, étape préalable à la préparation d'un FISAC à l'échelle du centre ville - Attente du PIG de MPM
ZAC DE LA POUSARAQUE	La création de la ZAC de la Pousaraque passe au Conseil Municipal du 27 / 06 / 2006 - (300 logements environ)	Négociations en cours avec un aménageur pressenti	Refonte du Plan d'aménagement, incluant un parc public et la création de la maison des services publics <u>Roquebarbe</u> : projet pilote d'excellence de développement durable de création d'un éco-quartier qui s'inscrirait dans le cadre d'une ZAC plus globale (échéance 2013)	- La commune donne la priorité à la création du parc public (avant la fin du mandat), mais elle n'a pas la maîtrise du foncier - Abandon de la notion d'éco-quartier, mais souhait de préserver la qualité et le cadre de vie (optimisation des ressources naturelles) tout en conservant l'objectif de création d'un pôle d'excellence de développement durable. - La mise en œuvre des programmes de logements est repoussée (après 2014)

	Etat initial 2006 Gignac La Nerthe	Actualisation 2007 modifications validées par la commune	Actualisation 2008 modifications validées par la commune	Actualisation 2009 modifications validées par la commune
PROJETS HABITAT	ZAC : 3 secteurs : la Pousaraque, propriété Sardou, les Piélettes.		3 logements sociaux envisagés rue de la Fonse Réflexions sur la réalisation d'un projet immobilier en faveur des travailleurs agricoles (10 à 15 logements) à Figuerolles <u>Les Piélettes</u> : potentiel de 150 à 200 logements dont 30% sociaux (échéance 3 à 4 ans). Réflexions en cours sur le mode opératoire de l'opération (ZAC ou PAE)	Le projet est en cours d'élaboration et les objectifs devraient être augmentés. Le terrain appartient à la commune Répartition des habitants de Figuerolles sur le territoire communal + réflexions sur la création d'un établissement de type « maison relais - pension de famille » sur le site + réalisation de logements sociaux. Une mission a été confiée en ce sens à l'architecte conseil de la ville. Difficultés pour recenser les personnes potentiellement concernées La livraison de la ZAC est prévue en septembre 2012
ZONES AGRICOLES	Projet de déplacement des zones agricoles situées au sud vers le nord de la commune, afin d'urbaniser les zones au sud (le long de la RD 48 entre Laure et Gignac), contiguës aux zones Urbaines actuelles.			
GENS DU VOYAGE	Localisation d'une aire intercommunale sur la commune de Châteauneuf-les-Martigues		Création de l'aire intercommunale fin 2008, il reste 3 terrains à acquérir pour permettre la réalisation de l'opération	Création du syndicat intercommunal avec Châteauneuf-les-Martigues La commune est en attente de la décision officielle des services de l'Etat concernant la subvention qui a été demandée, sachant que le dossier a été déposé incomplet au 31 décembre 2008
MOYENS CONSACRES PAR LA COMMUNE	2005 : Acquisitions foncières : 167 000 €	Total cumulé au 31/12/06 : 188,5 K€	Vente 3 locaux (€ symbolique) à organisme bailleur social pour réalisation logements sociaux	Acquisitions foncières rue de la République et rue Périer
LOI SRU			Objectif de production logements sociaux 2008 - 2010 : 77 logements	Pénalités 2009 : 48 097 €
LOI DALO			Objectifs hébergement d'urgence : 9 places à réaliser Réflexions en cours sur la création d'une maison relais	Réflexions sur la création d'un établissement de type « maison relais »
LOI MLLE : la mise en conformité du PLH				La commune souhaite créer des conditions favorables à la réalisation du parcours résidentiel des ménages

	Etat initial 2006 Le Rove	Actualisation 2007 modifications validées par la commune	Actualisation 2008 modifications validées par la commune	Actualisation 2009 modifications validées par la commune
RAPPEL	Objectifs de production sur la durée du PLH validés par la commune : 140 logements nouveaux	18 PC pour des logements individuels	Les objectifs de production sur la durée du PLH sont confirmés Objectif de production de logements sociaux révisé à la hausse (170 logements sociaux supplémentaires environ, dont les 30 de la Carreirade).	Les objectifs de production sur la durée du PLH sont confirmés
REVISION DU PLU	La révision du PLU est engagée depuis le 25 juin 2004 par délibération du Conseil de Communauté suite à une demande du Conseil Municipal du 27 mai 2004	Approbation de modifications du PLU afin d'effectuer des réserves foncières en faveur de l'habitat (juin 2007)	<ul style="list-style-type: none"> - Modification n°10 : gel (réservation sur 5 ans) de 2 terrains de 1 hectare chacun en vue de réaliser des logements sociaux. Cette décision est actuellement contestée au Tribunal Administratif. La réalisation des programmes de logements sociaux est dépendante de la décision administrative - Réservation au PLU d'un terrain de 8 000 m² - Gel d'un terrain de 3 000 m² pour réaliser des programmes de logements sociaux. L'obtention du terrain est en cours de négociation par la Mairie (acquisition ou expropriation). Demande de modification du COS pour passer à 0,6 afin de réaliser des logements sociaux (15 logements supplémentaires) 	<p>3 terrains de 1 hectare environ chacun sont réservés au PLU pour constituer des réserves foncières : Le Douar, Grand Meunier, Coulet Les négociations sont en cours avec les propriétaires pour l'acquisition amiable de ces terrains par la commune</p> <p>La commune a gagné son procès mais la partie adverse a fait appel : en attente de jugement</p> <p>En attente du juge des expropriations La commune a engagé une procédure d'expropriation, le propriétaire ayant mis la commune en demeure d'acheter le terrain</p>

	Etat initial 2006 Le Rove	Actualisation 2007 modifications validées par la commune	Actualisation 2008 modifications validées par la commune	Actualisation 2009 modifications validées par la commune
PROGRAMMES IDENTIFIES	Programme en cours de 37 logements aidés (majorité de T2, T3, et 2 ou 3 grands logements) pour 150 demandes.	Projet (dénommé "la Carreirade") augmenté à 41 logements et en attente de réalisation du projet de maison de retraite sur le même terrain (permis de lotir accordé)	- Date prévisionnelles des travaux : fin 2008 - début 2009	Résidence « Etienne Mathieu » Réalisation par Sud Habitat, travaux en cours Livraison prévisionnelle : 3 ^e trimestre 2010 20T2, 13 T3, 4 T4. Tous les logements sont adaptés aux handicapés
	Projet de réalisation sur le même terrain d'une maison de retraite : • (80 lits dont 30 conventionnés et 20 "Alzheimer"). • Ce projet est en attente d'agrément du Conseil Général.	PC déposé, le Conseil Général ayant donné son agrément	2007 : 76 PC déposés 2008 : 38 PC déposés	Maison de retraite de 80 chambres Réseau d'assainissement effectué par le promoteur (SOMINGEST) Projet toujours en attente d'agrément de la sécurité sociale et qui a bénéficié d'une prorogation d'autorisation des services de la Préfecture Les travaux débuteront dès que les financements de l'Etat auront été accordés
	13 logements privés en cours de réalisation dans des petits collectifs + 5 ou 6 logements individuels	Opérations livrées en 2007	ZAC des "Piélettes" : réalisation (2008) de 15 logements "de fonction" au-dessus des locaux d'activité	
EPF		Signature d'une convention avec l'EPF PACA	- Procédure qui prend du retard du fait des difficultés à mener la révision du PLU	Convention en cours, veille foncière de l'EPF
MOYENS CONSACRES PAR LA COMMUNE	2005 : Acquisitions foncières : 223 895 euros			
LOI SRU			Objectif de production logements sociaux 2008 - 2010 : 42 logements	La commune cherche des solutions pour engager un nouveau programme de logements sociaux dès 2010
LOI DALO			Objectifs hébergement d'urgence : 2 logements à réaliser La commune ne dispose pas de logements d'urgence	Mutualisation des objectifs de logements d'urgence à l'échelle de MPM depuis la loi MLLE : pas d'obligation du fait des 2500 places existantes à Marseille
LOI MLLE : la mise en conformité du PLH				La commune recense de plus en plus d'acquisitions de logements destinés à la location La commune recense 160 demandes de logements sociaux qui seront honorées avant 2014 L'essentiel des demandes concerne des T2 et des T3 La commune a pris un arrêté d'évacuation à « La Vesse » pour des logements menacés par des éboulements

	Etat initial 2006 Marignane	Actualisation 2007 modifications validées par la commune	Actualisation 2008 modifications validées par la commune	Actualisation 2009 modifications validées par la commune
RAPPEL	Objectifs de production sur la durée du PLH validés par la commune : 1 000 logements nouveaux	2002 – 2006 : 1 logement social construit 2006 : 20 logements sociaux réalisés 2007 – 129 logements sociaux en projet (12 PLAI, 72 PLUS, 45 PLS)	Les objectifs du PLH sont validés par la commune	Les objectifs initiaux ont été surestimés car ils ne prenaient pas en compte les contraintes techniques qui pèsent sur la commune : zones de bruit aéroport, zones humides, zones inondables, loi littoral... Un nouvel objectif de 500 logements nouveaux sur la durée du PLH est retenu par la commune
REVISION DU PLU	La dernière révision du POS a été approuvée par délibération du Conseil de Communauté du 15 mars 2002	Réflexions en cours sur le secteur du "TOES" pour y implanter de l'habitat	Réflexions en cours sur un projet de révision du PLU en 2009	La demande de mise en révision du POS (élaboration d'un PLU) a fait l'objet d'une délibération par la commune en mai 2009 L'élaboration du cahier des charges préalable à la sélection du bureau d'études qui assistera MPM est en cours de rédaction
PROGRAMME D'INTERVENTION PREVISIONNEL	150 logements aidés réhabilités en centre ville (40 permis de construire demandés) dans le cadre d'un projet d'ensemble de redynamisation du centre ville à déposer auprès de l'ANRU.	12 Logements PLAI (Sud Habitat) programmés pour 2007 Le reste en attente du dossier ANRU.		Cf. actions habitat
	500 logements en secteur diffus, 350 logements dans la ZAC, soit un total prévisionnel de 1 000 logements sur la durée du PLH.		100 logements envisagés au parc du TOES, dont 48 PLS de Néolia	Cf. secteur des Florides – le Toes
CENTRE VILLE	Projet de lancement d'une OPAH sur le périmètre du centre ville.	OPAH liée (consécutives) au dossier ANRU.	Etude de faisabilité en cours Etude pré opérationnelle d'OPAH prévue début 2009	Cf. PNRQAD
	Interventions dans la copropriété "Florida Parc"		<ul style="list-style-type: none"> · Opération façades en cours · Réflexions pour engager des opérations de bail à réhabilitation (propriétés communales) pour réaliser des logements sociaux 	
			13 logements dans l'ex-parc scolaire et recherche de terrains pour du logement social.	<ul style="list-style-type: none"> - 2 Programmes Jean Moulin – les Raumettes (soit 13 logements) en négociations avec « 13 Habitat » et « ERILIA » - Proposition de rétrocession à ERILIA de 7 logements supplémentaires acquis courant 2009 par la Ville dans le Parc Saint-Georges.

	Etat initial 2006 Marignane	Actualisation 2007 modifications validées par la commune	Actualisation 2008 modifications validées par la commune	Actualisation 2009 modifications validées par la commune
ACTIONS HABITAT		Création d'un service habitat de 5 agents en janvier 2007 Mise en place d'une opération façades		- Poursuite de l'action subvention aux ravalements de façades dans le centre ville - Mise en place de permanences de l'ADIL (partenariat CUM) et du Pact 13 (action CUCS 2009-2010) permettant d'informer, de conseiller et d'aider au montage de dossiers habitat (réhabilitation et neuf) en direction des particuliers
		Programme de rétrocession du parc communal de logement (environ 120 logements à terme) à des organismes bailleurs sociaux : . 12 logements Centre à Sud Habitat . 11 logements (St Georges/St Louis) en cours d'acquisition par Erilia (échéance décembre 2007)	Vente à Sud Habitat de 8 immeubles représentant 12 logements pour les valoriser en PLAI dans le cadre du rattrapage de la Loi SRU	Début prévisionnel des travaux : 2010 Dossier susceptible de bénéficier du concours du Fonds d'Aménagement Urbain
PROJET ANRU PNRQAD		Projet Centre Ville envoyé en 2006, en attente de décision de l'Etat Support de communication préparé en mars 2007 et validé par la DDE lors d'un comité de Pilotage CUCS (printemps 2007) en Sous-préfecture d'Istres.	Orientation pour un projet s'inscrivant dans le cadre du projet national de rénovation des quartiers anciens dégradés	La commune a déposé un dossier PNRQAD en juillet 2009 : elle est en attente de décision sur la recevabilité de sa candidature, mais a décidé de s'engager dès à présent : - Fin 2009 : lancement du cahier des charges de l'OPAH RU - Courant 2010 : lancement de l'étude RHI
SECTEUR DES FLORIDES SUD CANAL LE TOES	Détachement de 7 hectares (propriétés communales et privées) pour réaliser des opérations d'habitat afin de répondre rapidement à la pression de la demande en logements. La création de la ZAC doit être réalisée en 2006, avec une phase opérationnelle dès 2007.	Programmes lancés . Les Terrasses de Lacanau . Les Jardins du Toès Phase opérationnelle ZAC	Le TOES - Lotissement de 60 logements en accession privée (programme réalisé) - Programme de 100 logements dont 48 en PLS	Le TOES Travaux en cours pour habitations individuelles privées et programme collectif social (Programme de 48 logements locatifs sociaux réalisé par le bailleur social NEOLIA : 20 PLUS, 4 PLAI, 24 PLS tous livrables premier semestre 2010)
PROJET DE MAISON DE RETRAITE	Projet de maison de retraite conventionnée de 76 lits (avec accord du Conseil Général).			
LES GENS DU VOYAGE	Réalisation d'une aire d'accueil communale au sud de Beausset Florides (sur la RN 568). Le dossier, qui a fait l'objet d'une délibération communale en juin 2005, devrait être réalisé en 2006 et permettra d'accueillir 30 caravanes.	La commune a rencontré des problèmes techniques (assainissement, VRD...) qui sont en cours de résolution et qui ne remettent pas en cause le projet Raccordement des réseaux à réaliser 2006 Acquisitions foncières Octobre 2007 : choix du maître d'œuvre études et DCE Travaux prévus début 2008	Dossier de demande de subventions déposé ADP terminé sur l'aire d'accueil Réflexions sur les terrains familiaux	- Présence de populations semi-sédentaires implantées sur la commune depuis plusieurs décennies qui vivent dans des conditions de vie très précaires. La commune souhaite intervenir en priorité sur ces familles pour leur offrir des conditions décentes d'hébergement tout en respectant leurs modes de vie (aménagement de terrains familiaux) - Réflexions sur la mise en place d'une MOUS spécifique - Travaux de remise à niveau dans l'ancienne aire d'accueil « sédentarisée ».

	Etat initial 2006 Marignane	Actualisation 2007 modifications validées par la commune	Actualisation 2008 modifications validées par la commune	Actualisation 2009 modifications validées par la commune
MOYENS CONSACRES PAR LA COMMUNE	Acquisitions foncières : 1 000 000 € Aides à la construction de logements sociaux : 10 000 € Aides aux propriétaires privés : 7 000 € Missions d'études pour l'habitat ancien : 35 000 € Etudes d'urbanisme : 35 000 € TOTAL : 1 087 000 €	Travaux de préservation et mise en sécurité du centre ancien. Etudes d'urbanisme 2007 : 60 000 €	Opération façades : 10 000 € Etude centre ancien : 96 000 € Acquisitions foncières et immobilières : 832 000€	- Opération façades : 10 000 € annuellement - Acquisitions foncières et immobilières : 1,5 million d'euros. - Travaux de préservation et de mise en sécurité du centre ancien en cours de définition avec l'architecte des Bâtiments de France dans un souci de sauvegarde du patrimoine.
LOI SRU			Objectif de production logements sociaux 2008 - 2010 : 156 logements	Pénalités 2009 : 155 000 € Depuis 2009, la commune demande aux promoteurs un taux de 30% de logements sociaux dans chaque nouveau programme
LOI DALO			Objectifs hébergement d'urgence : 34 logements à réaliser La commune a engagé une réflexion sur la production de logements d'urgence sur son territoire Deux associations présentes sur la commune gèrent des logements temporaires (HAS – AVES)	Mutualisation des objectifs de logements d'urgence à l'échelle de MPM depuis la loi MLLE : pas d'obligation du fait des 2500 places existantes à Marseille Toutefois la ville souhaite réaliser quelques logements d'urgence afin de répondre à des besoins locaux.
LOI MLLE : la mise en conformité du PLH				Concernant les logements locatifs sociaux, la commune recense une majorité de demande pour des T2 et T3 (2/3 des demandes : 30 % de T2 et 49 % de T3) En l'absence de disponibilités foncières, la commune ne peut intervenir que dans le parc existant pour produire du logement

	Etat initial 2006 Saint-Victoret	Actualisation 2007 modifications validées par la commune	Actualisation 2008 modifications validées par la commune	Actualisation 2009 modifications validées par la commune
RAPPEL	Objectifs de production sur la durée du PLH validés par la commune : 110 logements nouveaux		Les objectifs de production sur la durée du PLH sont confirmés	
REVISION DU PLU	La dernière révision du POS date du 21 décembre 2001.			La modification du périmètre du cône d'envol de l'aéroport permettrait éventuellement de dégager un peu de foncier constructible
PROGRAMMES IDENTIFIES	<p>Projet de maison de retraite conventionnée de 75 lits (équivalent 25 logements).</p> <p>Potentiel de 15 logements réhabilités dans le centre-ville.</p> <p>Opération de 10 logements avec la SOGIMA.</p> <p>En moyenne, 10 logements par an dans le secteur diffus, soit 60 logements sur la durée du PLH</p>	<p>PC déposé en mai 2007 pour une EHPAD</p> <p>Programme terminé et livré</p> <p>Logement pavillonnaire : 1 permis accordé en 2006 1 permis accordé en 2007</p>	<p>PC délivré, travaux en cours 80 lits, conventionnés APL</p> <p>Projet en cours d'étude dans le cadre d'une opération immobilière d'ensemble (acquisition par préemption en cours de certains immeubles)</p> <p>2 permis accordés en 2008 (au 30.11.08)</p>	<p>En cours de travaux Livraison prévisionnelle : fin 2010</p> <p>Projet en cours : Opération de réhabilitation privée de 8 logements dans le centre ville Logements destinés à la vente après réhabilitation</p> <p>3 permis accordés en 2008</p>
PROJETS HABITAT			Poursuite de la démarche d'aides aux propriétaires souhaitant réaliser des travaux d'isolation phonique avec « Acoustique Espace 9 »	<p>Démarche en cours 8 logements sont concernés dont 5 faisant l'objet d'un traitement Travaux prévus en 2010 pour les 5 logements</p> <p>Acquisition par la commune d'un logement déjà occupé dans le centre ville</p>
MOYENS CONSACRES PAR LA COMMUNE	<p>2006 : Aides aux propriétaires privés : 3 000 € Missions d'études pour l'habitat ancien : 10 000 € TOTAL : 13 000 €</p>		<p>Acquisitions immobilières : 500 000 € Acquisitions foncières : 500 000 €</p>	<p>Acquisitions immobilières : 610 000 € Acquisitions foncières : 81 000 €</p>

	Etat initial 2006 Saint-Victoret	Actualisation 2007 modifications validées par la commune	Actualisation 2008 modifications validées par la commune	Actualisation 2009 modifications validées par la commune
LOI SRU			Objectif de production logements sociaux 2008 - 2010 : commune non assujettie à l'article 55 de la Loi SRU	
LOI DALO			Objectifs hébergement d'urgence : 6 places à réaliser La commune ne peut pas répondre aux objectifs en raison de l'impossibilité de construire sur son territoire	Mutualisation des objectifs de logements d'urgence à l'échelle de MPM depuis la loi MLLE : pas d'obligation du fait des 2500 places existantes à Marseille
LOI MLLE : la mise en conformité du PLH				Il existe une dizaine de « chalets » vacants appartenant à la gendarmerie sur le territoire communal Ces logements pourraient être réinvestis en 2010 pour y loger des gendarmes La commune recense 93 demandes en logement : 3T1, 15 T2, 34T3, 27T4, 14T5

	Etat initial 2006 Sausset-les-Pins	Actualisation 2007 modifications validées par la commune	Actualisation 2008 modifications validées par la commune	Actualisation 2009 modifications validées par la commune
RAPPEL	Objectifs de production sur la durée du PLH validés par la commune : 110 à 140 logements nouveaux.		Les objectifs de production sur la durée du PLH sont confirmés	Les objectifs de production sur la durée du PLH sont confirmés
REVISION DU PLU	La révision du PLU est engagée depuis le 19 octobre 2001 par délibération du Conseil de Communauté, suite à une décision du Conseil Municipal du 11 Mai 1987.		La révision du PLU devrait être achevée fin 2008 et être opposable au cours du 1 ^{er} trimestre 2009.	Le PLU a été approuvé le 18 décembre 2008 1 ^{ère} modification en cours (libération foncière pour réalisation EHPAD), début de l'enquête publique en décembre 2009P
PROGRAMMES IDENTIFIES	<p>95 "Le Bellagio" : 12 logements en accession privée dans des petits immeubles collectifs (programme en cours).</p> <p>"Gorges des Aires" : 10 logements individuels en accession privée</p> <p>"Projet Costa" : 3 logements individuels en accession privée.</p> <p>"Résidence la Colombière" : 4 logements en résidences secondaires - "SCI les Lierres" : 11 appartements en résidence service hôtelière (en cours de construction).</p> <p>Réservation d'un terrain communal pour la réalisation future de 20 logements sociaux environ.</p>	<p>Programme terminé</p> <p>Programme terminé</p> <p>2 logements en cours de réalisation</p> <p>Déclaration d'ouverture de chantier déposé, en cours de réalisation</p> <p>Programme terminé</p> <p>En négociation financière, étude en cours pour une partie du terrain</p>	<p>Programme terminé</p> <p>Programme terminé</p> <p>Modification du projet : 40 logements sociaux (PLUS – PLAI) envisagés avec ERILIA dans le cadre de la révision du PLU : inscription d'un zonage de mixité sociale à cet effet.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Programme ERILIA en cours de constitution - 43 logements sociaux - livraison prévisionnelle fin 2011 - début 2012
PROJET DE MAISON DE RETRAITE	Projet de maison de retraite (EPAD) privée de 80 lits (en attente décision Conseil Général).	Projet retardé pour accord administratif "foyer logements" et EHPAD	Sans changement, relance en 2009	<ul style="list-style-type: none"> - Programme prévisionnel de 95 lits - En attente agrément Conseil Général - Modification du PLU en cours pour permettre la réalisation du projet
PROJET GARE	<p>Projet d'urbanisation d'un territoire situé au nord de la gare SNCF: réflexions en cours pour réaliser un programme :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 9 logements sociaux SNCF, • parking pour desservir la gare, • programme d'activités économiques, • boulodrome 	<p>Convention signée</p> <p>Projet en cours d'études pour une réalisation 2008-2009</p>	<p>9 logements pour cadres gérés par ICF-Novedis</p> <p>début des travaux : été 2009</p> <p>livraison prévisionnelle : fin 2010 – début 2011</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Projet porté à 13 logements - Début des travaux en décembre 2009 - Requalification du projet en HQE

	Etat initial 2006 Sausset-les-Pins	Actualisation 2007 modifications validées par la commune	Actualisation 2008 modifications validées par la commune	Actualisation 2009 modifications validées par la commune
HEBERGEMENT HOTELIER		Projet d'hôtel résidence de tourisme SCI "Coté Sud", quartier de la folie (près du centre de secours) PC délivré le 15 juin 2007 • 64 appartements en résidence service hôtelière • 34 pavillons • 29 chambres d'hôtel	- Réalisation prévisionnelle en 2009	- Réalisation prévisionnelle en 2010
PROJETS HABITAT			<ul style="list-style-type: none"> - La commune recense quelques logements privés dans le centre ancien qui pourraient bénéficier d'aides à la réhabilitation (ANAH) et générer des logements locatifs conventionnés répondant aux objectifs de la Loi SRU. - Il y a aussi des résidences secondaires transformées en résidences principales qui posent problème. - Souhait également de lancer une "opération façade." - La commune sollicite l'appui de la Communauté urbaine pour engager une démarche opérationnelle. 	Plusieurs façades ont été réhabilitées et mises en valeur directement par leurs propriétaires
MOYENS CONSACRES PAR LA COMMUNE	La commune n'a pas prévu de dépense habitat en 2006.			

	Etat initial 2006 Sausset-les-Pins	Actualisation 2007 modifications validées par la commune	Actualisation 2008 modifications validées par la commune	Actualisation 2009 modifications validées par la commune
LOI SRU			Objectif de production logements sociaux 2008 - 2010 : 96 logements	43 logements sociaux programmés (projet ERILIA)
LOI DALO			Objectifs hébergement d'urgence : 3 logements à réaliser La commune dispose de 3 logements (dont 1 de type CADA) destinés à répondre aux situations d'urgence qu'elle rencontre, bien qu'elle soit mal équipée pour suivre socialement les ménages concernés	Mutualisation des objectifs de logements d'urgence à l'échelle de MPM depuis la loi MLLE : pas d'obligation du fait des 2500 places existantes à Marseille
LOI MLLE : la mise en conformité du PLH				L'essentiel de la production se fait en individuel La commune souhaite favoriser la production de grands logements (T3, T4 et T5) dans le parc social afin de répondre à la demande recensée sur la commune (200 demandes de logements dont 130 d'habitants de Sausset-les-Pins) La commune a pour volonté de faciliter les parcours résidentiels sur la commune ainsi que de permettre aux jeunes ménages de trouver un logement sur place.



Bassin CENTRE

plh

programme local de l'habitat

COMMUNAUTÉ URBAINE MARSEILLE PROVENCE MÉTROPOLE

	Etat initial 2006 Allauch	Actualisation 2007 modifications validées par la commune	Actualisation 2008 modifications validées par la commune	Actualisation 2009 modifications validées par la commune
RAPPEL	Objectifs de production sur la durée du PLH validés par la commune : 1130 (750+380 en rattrapage) à 1280 (900+380 en rattrapage) logements nouveaux		Les objectifs de production sur la durée du PLH sont confirmés	
REVISION DU PLU	La révision du PLU est engagée depuis le 25 juin 2005 par délibération du Conseil de Communauté, suite à une demande du Conseil Municipal de mai 2004.	Les phases diagnostic et PADD sont approuvées L'élaboration de la phase réglementaire est en cours	La phase de diagnostic est achevée - Le PADD, approuvé en 2007 a été modifié et approuvé par le Conseil de Communauté du 13 octobre 2008 - L'élaboration de la phase réglementaire est en cours - Approbation du PLU : 2 ^e semestre 2009 - Objectif : 28 000 habitants en 2020	Le PLU est en phase d'enquête publique - Approbation du PLU : 1 ^{er} trimestre 2010 - Objectif : 28 000 en 2020
Révision du PLU	4 ZAC en cours de réalisation à l'entrée du village : "St. Roch", "Les Tourres", "extension du village", "Gonagues". Dans l'ensemble, projets à un stade de réflexion plus ou moins avancés, mais proportion de 20% logements sociaux systématique dans chaque opération.	Transformation du projet de ZAC "Gonagues" en PAE (280 logements) Augmentation de la proportion de logements sociaux à 30% par opération, avec une large majorité de PLUS Volonté d'inscrire cette obligation dans toutes les opérations nouvelles, y compris hors ZAC ou PAE	- "PAE des Gonagues" : 360 logements prévisionnels. 1 PC accordé représentant 287 logements (dont 87 locatifs sociaux) - "Quartier Saint Roch" : 230 à 290 logements prévisionnels . Etudes préalables lancées . 3 secteurs aménageables sur 8 hectares à l'horizon du PLH : . terrain EDF : 140 à 160 logements . terrain communal : 40 à 80 logements . diffus individuel : 50 logements - 6 zones identifiées dans le cadre de la révision du PLU - intervention de l'EPF PACA . projet de ZAD "les Embus", 11 hectares . la Pounche : expropriation 1,7 hectares, 100 logements prévisionnels . étude du terrain identifié "Le puits" au pied du RD44 2,5 hectares	« PAE des Gonagues » : 360 logements prévisionnels. Permis de construire accordé le 8 mars 2008 représentant 277 logements dont 87 locatifs sociaux (opération SCI les Gonagues) « Quartier Saint Roch » : 230 à 290 logements prévisionnels. Etudes préalables terminées 3 secteurs aménageables sur 8 hectares à l'horizon du PLH : . terrain EDF usine : 140 à 160 logements. Opération en cours de négociation avec l'appui de l'EPF . terrain communal : 40 à 80 logements. Etude de faisabilité présentée par un opérateur . diffus individuel sur terrain privé : 65 logements. Etude de faisabilité présentée par un opérateur Une dizaine de zones identifiées dans le cadre de la révision du PLU Intervention de l'EPF PACA sur les terrains suivants : - projet de ZAD « les Embus », 11 hectares - la Pounche : expropriation 1,7 hectares, 100 logements prévisionnels - étude du terrain identifié « le Puits » au pied du RD44 2,5 hectares. Acquisition amiable avec l'appui de l'EPF. Projet de 80 à 90 logements sociaux en PLUS - Terrain EDF « Quartier Saint Roch » 1,5 hectares

	Etat initial 2006 Allauch	Actualisation 2007 modifications validées par la commune	Actualisation 2008 modifications validées par la commune	Actualisation 2009 modifications validées par la commune
--	-------------------------------------	--	--	--

POLITIQUE FONCIERE		Recensement (en cours) des terrains municipaux mobilisables pour réaliser des opérations de logements	Démarche intégrée dans le cadre de la révision du PLU	Intensification de la collaboration avec EPF PACA
GENS DU VOYAGE			Emplacement existant au POS et conservé dans le cadre de la révision du PLU	Sans changement
PROGRAMMES IDENTIFIES	<p>Projet de résidence service au lieu-dit "Barbarou" de 80 lits.</p> <p>Projet de réalisation d'un hôtel de 35 chambres et d'une maison de retraite : dossier est en cours d'instruction.</p> <p>Projet d'opération avec centre de remise en forme à l'emplacement des "matériaux Pascal".</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Projet en attente, augmentation à 88 lits - Mise en service de l'hôtel (42 chambres) fin novembre 2007 - Mise en service maison de retraite : 1^{er} trimestre 2008 - Programme réalisé - Achat et gestion de 4 logements d'urgence - 12 opérations ont été engagées ou programmées - Les permis accordés représentent 358 logements dans 6 opérations - 6 autres opérations sont en cours de montage et représentent 515 logements <p>Aujourd'hui, 873 logements sont engagés ou programmés avec l'échéancier de livraison suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> . 271 logements en 2008 dont 72 PLS et 29 PLUS . 502 logements en 2009 dont 50 PLS et 142 PLUS . 100 logements en 2010 dont 30 PLUS 		
			Le Clos du Puisatier : 117 logements dont 30 PLS - livraison 2009	Le Clos du Puisatier <ul style="list-style-type: none"> - 117 logements dont 30 PLS - Livraison 50 % du programme fin 2009, le solde mi 2010
			Le Guéridon : 5 PLUS – livraison 2009	Le Guéridon <ul style="list-style-type: none"> - 5 PLUS logements en livraison décembre 2009 à février 2010
			Le Clos des Moulins : 83 logements dont 23 PLUS Foncière – en cours de chantier – livraison 2009	Le Clos des Moulins <ul style="list-style-type: none"> - 83 logements dont 23 PLS Foncière - Programme en cours d'achèvement - Une partie du programme est déjà livrée - Livraison des derniers logements : 1^{er} trimestre 2010

	Etat initial 2006 Allauch	Actualisation 2007 modifications validées par la commune	Actualisation 2008 modifications validées par la commune	Actualisation 2009 modifications validées par la commune
PROGRAMMES IDENTIFIES			Les Terrasses d'Allauch : 87 logements dont 20 PLS – livraison 2010	Les Terrasses d'Allauch - 87 logements dont 20 PLS – livraison 2011 - Projet en attente, en recherche d'un bailleur social
			SCI les Gonagues : 277 logements dont 87 sociaux – livraison étalée sur 2009 et 2010	SCI les Gonagues - 277 logements dont 87 sociaux - livraison prévisionnelle 2011 et 2012 - Projet en attente, en recherche d'un bailleur social
			Les Rascous : 25 logements individuels - en cours de travaux – livraison 2009	Les Rascous - 25 logements individuels - opération réalisée
				Opération Chemin des Rascous - 49 logements dont 14 PLUS - le permis de construire a été accordé le 28 août 2009
			Marius Milon (La Phocéenne) : 40 logements en PLUS – livraison en 2010	Marius Milon (La Phocéenne) - 40 logements en PLUS - livraison mi 2011
			Marius Milon (OPAC) : 56 logements dont 53 PLUS et 3 en accession sociale – livraison 2010	Marius Milon (13 Habitat) - 56 logements dont 53 PLUS et 3 en accession sociale - livraison mi 2010 - En cours de travaux
				Projet « terrain Dalmas » - 45 logements locatifs sociaux (PLS) en VEFA

	Etat initial 2006 Allauch	Actualisation 2007 modifications validées par la commune	Actualisation 2008 modifications validées par la commune	Actualisation 2009 modifications validées par la commune
OPERATION FACADES	"Arrêté de ravalement" pris par le Préfet sur l'ensemble du "vieux village".	Evolution des objectifs de l'opération : rénovation des façades et du bâti ancien Projet de mise en place opérationnelle d'une mission habitat, avec pour objectifs d'intervenir sur le bâti, sur l'insalubrité...	Habitat : Etudes HD 13 réalisées sur la valorisation du centre ancien et l'amélioration de l'habitat Façades : Lancement prévisionnel de la démarche en 2009 avec subventions municipales La commune serait intéressée par une assistance de MPM pour la mise en place opérationnelle d'une action de réhabilitation des logements privés.	Mission du PACT Réhabilitation et gestion de logements appartenant à la commune Façades - Démarche limitée à 5 ans. Une subvention est attribuée à tous les propriétaires. Cette subvention est majorée sur des secteurs prioritaires en fonction des travaux de requalification et de l'intérêt touristique et économique. - 100 dossiers actuellement à l'étude
MOYENS CONSACRES PAR LA COMMUNE	2006 : Acquisitions foncières : 1 186 000 € Aides aux propriétaires privés : 162 000 € par an Missions d'études pour l'habitat ancien : 27 000 € Etudes d'urbanisme : 103 000 € TOTAL : 1 478 000 €	Cessions foncières aux opérateurs : 3 300 000 Missions d'études pour un règlement d'attribution de subventions communales, d'un cahier des charges pour les travaux de façade et d'un guide sur les aides à l'amélioration de l'habitat : 40 000 € Etudes d'urbanisme : 92 000€	- 1,84 M€ € - Missions d'études par mise en œuvre d'un marché à bon de commande : 100 000 € - Une démarche de valorisation de terrains communaux mis à la disposition de l'OPAC est en cours (objectif de déduction du prélèvement SRU).	- Subventions façades : 50.000 € en 2009 - Prévisionnel de 100 000 € par an pendant 4 ans avec l'objectif de traiter environ 150 immeubles. - Moyens consacrés pour le traitement des dossiers façades par le PACT 16 800€ NET pour une durée de 2 ans
LOI SRU			Objectif de production logements sociaux 2008 - 2010 : 192 logements	Pénalités 2009 : 121 978 €
LOI DALO			Objectifs hébergement d'urgence : 18 logements à réaliser La commune ne dispose pas de logements d'urgence mais règle les cas difficiles au cas par cas (location hôtelière, foyers...) La commune souhaite trouver des associations en capacité d'acheter et de gérer pour son compte des logements d'urgence dans le noyau villageois.	Mutualisation des objectifs de logements d'urgence à l'échelle de MPM depuis la loi MLLE : pas d'obligation du fait des 2500 places existantes à Marseille
LOI MLLE : la mise en conformité du PLH				- 1850 demandes de logements sociaux sont recensées par la commune à ce jour (dont 650 pour des habitants d'Allauch) - Répartition de la demande : 5% de T1, 20% de T2, 60% de T3, 15% de T5

	Etat initial 2006 Marseille	Actualisation 2007 modifications validées par la commune	Actualisation 2008 modifications validées par la commune	Actualisation 2009 modifications validées par la commune
RAPPEL	Objectifs de production sur la durée du PLH validés par la commune : 30 000 logements nouveaux		Les objectifs de production sont validés par la commune	
LA QUESTION FONCIERE	<p>Identification des fonciers disponibles ou à recycler, notamment en matière d'habitat (cf : fiches action 1.1, la question foncière).</p> <p>Mise à disposition de foncier maîtrisé pour diminuer le poids du foncier dans le coût de sortie et permettre des opérations à prix maîtrisés :</p> <p>inventaire du foncier des institutionnels (Etat, Département, Région, Ville),</p> <p>mission de prospection foncière confiée à l'Etablissement Public Foncier ou d'autres experts,</p> <p>mise en place d'un fond de portage foncier avec l'aide de la Caisse des dépôts et consignations,</p> <p>conduite d'études prospectives, développement d'une ingénierie du montage technique, juridique et financier des opérations immobilières.</p>	<p>Mise à plat des différents outils permettant de mobiliser le foncier communal</p> <p>Identification d'un stock potentiel de 785 000 m² de terrain dont 176 000 m² en cours de cession</p> <p>Partenariat engagé avec l'EPF qui produit ses premiers effets : 37 000 m² de terrain sont actuellement portés par l'EPF, qui réalise également des acquisitions sur des friches industrielles dans des quartiers délaissés</p>	<p>Convention avec EPF étendue Achats Ville</p> <p>Vallon Régny (exemples : rue de la Carrière, Madrague Montredon)</p> <p>idem</p> <p>Poursuite en 2008</p> <p>Poursuite de la convention signée en décembre 2006</p> <p>Mission permanente</p>	
RAPPEL			Fonds d'Aménagement Urbain (FAU) Financement de dossiers Subventions FAU demandés : 2 463 000€ pour 1560 logements Subventions FAU accordées : 852 600 € (dernière commission FAU en février 2008)	Mobilisation du Fonds d'Aménagement Urbain (FAU) Subventions demandées : 4 453 456, 30 €, pour 2140 logements éligibles Subventions accordées : 2 371 732, 00 €

	Etat initial 2006 Marseille	Actualisation 2007 modifications validées par la commune	Actualisation 2008 modifications validées par la commune	Actualisation 2009 modifications validées par la commune
LA PRODUCTION DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX	objectifs annuels : 420 à 455 PLUS, 180 à 195 PLAI, dont 40% environ en Acquisition-Amélioration, 50 PSLA, 800 PLS (anciens et neufs). Promouvoir la mixité des produits au sein d'une même opération.	idem Plan de cohésion sociale <ul style="list-style-type: none"> · 2006 : 1 327 logements sociaux dont 627 PLUS, 63 PLAI, 628 PLS, 9 PSLA · 2006, 690 logements en PLUS PLAI et 641 PLS programmés en partie dans des opérations d'accèsion par le biais de VEFA 	idem Plan de cohésion sociale Logements ayant bénéficiés d'un financement par la Ville <ul style="list-style-type: none"> · 2007 : 358 logements sociaux (1 883 000 €) · 2008 provisoire : 782 logements sociaux (4 943 098 €) 	Plan de cohésion sociale <ul style="list-style-type: none"> · 2008 : 1 567 logements sociaux dont 749 PLUS, 281 PLAI, 537 PLS, 0 PSLA · 2009 provisoire : 2098 logements sociaux dont 902 PLUS, 417 PLAI, 755 PLS, 24 PSLA Logements ayant bénéficiés d'un financement par la Ville <ul style="list-style-type: none"> · 2006 27 logements 171 000 € · 2007 358 logements 1 883 000 € · 2008 685 logements 4 335 098 € · 2009 1056 logements 5 700 000 € (provisoire) · TOTAL PCS 2126 logements 12 089 098 €
	Assurer une meilleure répartition des implantations pour éviter l'effet "de densité et de concentration" de l'existant.	Ventilation de la production 2006 sur les grands secteurs : <ul style="list-style-type: none"> · Nord : 47 PLUS 71 PLS 9 PSLA · Nord-Est : 248 PLUS 26 PLAI 238 PLS · Est : 37 PLS · Centre : 238 PLUS 37 PLAI 236 PLS · Sud : 94 PLUS 191 PLS 	Ventilation de la production 2007 sur les grands secteurs : <ul style="list-style-type: none"> · Nord : 102 PLUS 33 PLAI 94 PLS · Nord-Est : 37 PLUS 183 PLS 44 PLAI 48 PSLA · Est : 92 PLUS 20 PLS · Centre : 176 PLUS 195 PLAI 234 PLS · Sud : 15 PLUS 125 PLS ANRU Logements programmés <ul style="list-style-type: none"> · 2007 : 24 logements sociaux PLAI · 2008 : 170 logements sociaux dont 165 PLUS, 5 PLAI · Prévisions 2009 : 984 logements sociaux dont 939 PLUS, 45 PLAI · Prévisions 2010 : 111 logements sociaux dont 21 PLUS, 90 PLAI · Prévisions 2011 : 89 logements sociaux dont 79 PLUS, 10 PLAI Logements programmés ayant bénéficiés d'un financement par la Ville <ul style="list-style-type: none"> · Flamants-Iris : 218 logements sociaux · Plan d'Aou : 258 logements · Saint Paul : 146 logements · Saint Joseph : 92 logements · Créneaux : 113 logements · Centre nord : 159 logements · Opérations isolées : 60 logements 	ANRU Logements programmés <ul style="list-style-type: none"> · 2008 : 52 logements sociaux dont 52 PLUS-PLUSCD · 2009 : 243 logements sociaux dont 241 PLUS-PLUSCD, 12 PLAI · Prévisions 2010 : 984 logements sociaux dont 939 PLUS, 45 PLAI · Prévisions 2010 : 132 logements sociaux dont 42 PLUS, 90 PLAI · Prévisions 2011 : 110 logements sociaux dont 100 PLUS, 10 PLAI Logements programmés ayant bénéficiés d'un financement par la Ville <ul style="list-style-type: none"> · Flamants-Iris 218 logements 1 210 749 € · Plan d'Aou 253 logements 5 188 843 € · St Paul 146 logements 2 268 666 € · St Joseph 92 logements 933 728 € · Créneaux 117 logements 1 770 057 € · Centre Nord 159 logements 1 137 365 € · St Mauront 152 logements 431 333 € · Op° isolées 60 logements 551 500 € · TOTAL ANRU 1197 logements 13 492 241 €

	Etat initial 2006 Marseille	Actualisation 2007 modifications validées par la commune	Actualisation 2008 modifications validées par la commune	Actualisation 2009 modifications validées par la commune
LA PRODUCTION DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX	<p>Avec près de 20% de logements sociaux et un quart de sa population répartie dans 12 Zones Urbaines Sensibles, Marseille approche les objectifs de la loi SRU. Elle assurera le rattrapage dans le temps imparti par la loi</p> <p>Garanties d'emprunt : La Ville subventionne à 55% puis en fonction de la carence du CG à 100%</p> <p>Produire des logements conventionnés dans le parc privé (ANAH)</p> <ul style="list-style-type: none"> • conventionné intermédiaire dans l'ancien • Copropriétés dégradées <p>Exiger, en contrepartie de l'aide municipale, qualité Urbaine, architecturale et intégration tout en respectant des coûts de production compatibles avec les modes de financement du logement social.</p>	<p>Action spécifique Ville de Marseille 334 logements sociaux directement subventionnés par la Ville de Marseille (pour un montant de 1,822 M€) pour des opérations hors ZUS</p> <p>2006 : source infocentre ANAH</p> <ul style="list-style-type: none"> • 3 170 logements subventionnés (dont 1190 en plans de sauvegarde) • 86 loyers intermédiaires • 89 loyers conventionnés • 63 loyers conventionnés très sociaux • 97 sorties de vacance au sens du PCS • 224 logements indignes 	<p>idem</p> <p>Garanties d'emprunt accordées en 2007 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • à 55% : 290 logements • à 100% : 630 logements <p>Garanties d'emprunt accordées en 2008 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • à 55% : 820 logements • à 100% : 591 logements <p>2007 : source infocentre ANAH</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 134 logements subventionnés (dont aucun en plans de sauvegarde) • 44 loyers intermédiaires • 114 loyers conventionnés • 27 loyers conventionnés très sociaux • 84 sorties de vacance au sens du PCS • 202 logements indignes 	<p>Garanties d'emprunt accordées en 2008 (définitif) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • à 55% : 964 logements • à 100% : 505 logements <p>Garanties d'emprunt accordées en 2009 (provisoire au 16.11.09)</p> <ul style="list-style-type: none"> • à 55% : 820 logements • à 100% : 591 logements

	Etat initial 2006 Marseille	Actualisation 2007 modifications validées par la commune	Actualisation 2008 modifications validées par la commune	Actualisation 2009 modifications validées par la commune
LA PRODUCTION DE LOGEMENTS INTERMEDIAIRES ET LIBRES	<p>Intervenir sur le prix du foncier pour aider un public dont les revenus sont modestes à trouver des logements bénéficiant de loyers plafonnés et compatibles avec leurs ressources :</p> <ul style="list-style-type: none"> • ANAH libre • Neuf libre 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place du chèque 1er logement, en partenariat avec les banques, la CDC, qui permet d'augmenter les capacités d'emprunts des primo-accédants éligibles à cette mesure 	<p>Chèque 1er logement</p> <ul style="list-style-type: none"> • Depuis la mise en place du dispositif, le 15 janvier 2007 • 500 certificats d'éligibilité délivrés • 350 prêts accordés par les banques partenaires, dont 109 pour des acquisitions dans l'ancien • 290 chèques 1er logement attribués 	<p>Chèque 1er logement</p> <p>Parmi les diverses mesures, la ville à mis en place le CPL destiné à des ménages dont les revenus sont inférieurs au plafond PLS et primo accédants dans des logements neufs ou anciens, sur l'ensemble du territoire de la commune.</p> <p>Cette aide consiste en l'octroi aux ménages bénéficiaires d'une subvention moyenne de 4066 euros qui conjuguée à l'effort des banques partenaires d'un même montant moyen, permettra d'intervenir en diminution des remboursements mensuels dus par le ménage au titre du remboursement de son prêt principal à taux fixe.</p> <p>Ce dispositif mis en place à titre expérimental a été prorogé, par délibérations du 15 décembre 2008 et vient d'être renforcé afin de favoriser l'installation des occupants dans tous les quartiers de Marseille et ajusté au dispositif national du PASS FONCIER en faveur du logement par délibération du 16 novembre 2009.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Depuis la mise en place du dispositif, le 15 janvier 2007 : • 1340 certificats d'éligibilité au CPL ont été délivrés • 940 prêts ont été accordés par les banques partenaires, dont 355 pour des acquisitions dans l'ancien • 852 "Chèques Premier Logement" ont été attribués par le Conseil Municipal pour un engagement financier de 3 123 700 €
	<p>Aide au foncier permettant de produire une partie des programmes à coût réduit (< 2500 e/m2)</p> <ul style="list-style-type: none"> - objectifs quantitatifs annuels : 500 à 750 logements à coûts maîtrisés - au bénéfice d'acquéreurs réunissant les conditions de l'aide à la personne ou à la pierre qui seront définies par la Ville. - mise au point de conditions de revente anti-spéculatives pour annuler les risques d'effet pervers d'un tel dispositif <p>Accession à prix maîtrisé, accession libre.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 900 logements à coûts maîtrisés autorisés • 54 certificats d'éligibilité • 10 prêts en cours de conclusion 	<p>Logements à coûts maîtrisés</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1063 logements à cout maitrisés autorisés sur les permis de construire délivrés en 2008, 30 % à prix maîtrisés • 446 certificats 	<p>Logements à coûts maîtrisés</p> <p>Le prix de vente des logements sont désormais de 2750 euros par m² de surface utile TVA comprises, quelque soit la TVA qui s'applique.</p> <p>La Fédération des Promoteurs Constructeurs de Provence va s'engager par une charte avec la ville de Marseille à produire annuellement 40% de leur logement neuf en VEFA à 2450 € par m² de surface utile TVA comprises, quelque soit la TVA qui s'applique.</p>

	Etat initial 2006 Marseille	Actualisation 2007 modifications validées par la commune	Actualisation 2008 modifications validées par la commune	Actualisation 2009 modifications validées par la commune
LE PARC EXISTANT	<p>Permettre l'accès tout en requalifiant le parc ancien</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aider à l'accès dans l'ancien : règles à définir en mixant aides à la personne et/ou aides à la pierre, dispositif anti-spéculatif... • OPAH et procédures opérationnelles : Objectifs quantitatifs annuels de 1 000 logements réhabilités 	<ul style="list-style-type: none"> • 3 OPAH en cours dont 2 dans un processus de renouvellement (République, Euromed) • 3 PRI en cours 	<ul style="list-style-type: none"> • 2 OPAH en cours : Centre Ville et Euroméditerranée • 1 OPAH en cours de renouvellement : République • 1 OAH • 3 PRI : Panier-Vieille Charité, Centre-ville, Thubaneau <p>Projet de modification de la procédure ANAH indispensable pour améliorer la qualité du dispositif</p> <p>Permettre l'accès de l'ancien de logements à prix maîtrisés entièrement réhabilités par un opérateur concessionnaire</p>	<p>2 OPAH sont en cours :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Centre Ville, qui s'est achevée le 31 juillet 2009 • Euroméditerranée: cette OPAH renouvellement urbain est conduite sous la maîtrise d'ouvrage de l' EPAEM • Un dispositif d'aide à la réhabilitation est en cours d'étude dans le cadre du projet Centre-Ville <p>3 PRI sont en cours, jusqu'en fin 2009 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • - PRI Panier – Vieille Charité : 3300 logements • - Centre-Ville: 4800 logements • - Thunaneau : 250 logements <p>Logements vacants</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une étude/action sur un périmètre test du centre-ville a été engagée en 2009. Elle a permis de mesurer la part de logements vacants réellement mobilisable et d'identifier les outils nécessaires • une équipe opérationnelle allant au devant des propriétaires pour les aider dans leur choix et leur proposer toutes les solutions envisageables : subventions pour travaux, baux à réhabilitation, vente, un préfinancement des subventions sont les conditions minimales de réussite.

	Etat initial 2006 Marseille	Actualisation 2007 modifications validées par la commune	Actualisation 2008 modifications validées par la commune	Actualisation 2009 modifications validées par la commune
L'INTERVENTION SUR LE PARC FRAGILISE	Produire un contingent de logements d'urgence en aidant des opérateurs (de type SONACOTRA) pour constituer une capacité d'hébergement temporaire préalable à un logement définitif des ménages issus de logements indignes. Objectifs quantitatifs annuels : 100 logements	<ul style="list-style-type: none"> · mise en place d'une procédure Opération d'Amélioration de l'Habitat Dégradé (OAHD) et d'une procédure d'Eradication de l'Habitat Indigne (concession EHI) · uniformisation des dispositifs d'aides de la Ville de Marseille correspondant mieux aux objectifs actuels : intervention lourde et globale plutôt que du "saupoudrage" 	Dispositif OAHD en cours <ul style="list-style-type: none"> · 51 immeubles expertisés : <ul style="list-style-type: none"> ○ 26 font l'objet d'un plan de redressement ○ 15 orientés vers des concessions EHI ○ 10 sont sortis du dispositif · 58 immeubles étudiés dans le cadre des concessions <ul style="list-style-type: none"> ○ 13 procédures d'expropriation ○ 2 procédures de carence ○ 2 en cours d'acquisition amiable ○ 2 en cours de préemption ○ 6 maîtrisés et affectés à la production de logements sociaux ○ 3 font l'objet de travaux d'office · 25 procédures d'insalubrité · 3 relogements définitifs, 2 temporaires · 141 relogements à organiser · Mobilisation d'un parc de logements temporaires <ul style="list-style-type: none"> ○ 80 logements relais 50 logements d'urgence gérés par ADOMA	Opération d'Amélioration de l'Habitat Dégradé <ul style="list-style-type: none"> · Elle a pour vocation de faire porter prioritairement les aides municipales sur les immeubles qui nécessitent un redressement lourd · Pour l'année 2008 et jusqu'au 14/12/2009, la Ville aura engagé 1,5 millions d'euros et 450 000 € d'avance pour le compte de ses partenaires. Un dispositif municipal d'Eradication de l'Habitat Indigne a été mis en place. Opérationnel depuis fin 2007, il comprend : <ul style="list-style-type: none"> · un volet « diagnostic approfondi » qui porte sur 500 immeubles signalés pour leur état de dégradation · un régime d'aides aux propriétaires qui souhaitent procéder au redressement de ces immeubles : l'Opération d'Amélioration de l'Habitat Dégradé (OAHD) · des concessions d'aménagement permettant d'intervenir en substitution des propriétaires défaillants. Depuis la mise en œuvre du dispositif, 196 adresses sont suivies dans le cadre du dispositif <ul style="list-style-type: none"> · 107 adresses ont été expertisées <ul style="list-style-type: none"> ○ 72 ont été orientées vers un plan de redressement <ul style="list-style-type: none"> ▪ 10 ont fait l'objet de travaux ▪ 7 ont été subventionnées ○ 29 ont été orientés vers les concessions EHI pour une acquisition ou un traitement public · 72 immeubles sont traités dans le cadre des concessions : <ul style="list-style-type: none"> ○ 29 procédures publiques d'acquisition sont envisagées (DUP, carence préemption ...) ○ 3 ont abouti dont 1 "DUP logement" ○ 5 immeubles ont été acquis à l'amiable ○ 6 sont maîtrisés et sont affectés à la production de 19 logement sociaux et de 7 logements en accession à coût maîtrisé (chantiers début 2010) ○ 3 immeubles ont fait l'objet de travaux d'office · 62 procédures d'insalubrité, totales ou partielles, ont été demandées <ul style="list-style-type: none"> ○ 7 ont abouti à un arrêté préfectoral ○ 31 ont été adressées au préfet · 47 procédures de péril sont en cours · 10 relogements ont été effectués

	Etat initial 2006 Marseille	Actualisation 2007 modifications validées par la commune	Actualisation 2008 modifications validées par la commune	Actualisation 2009 modifications validées par la commune
L'INTERVENTION SUR LE PARC FRAGILISE	Améliorer ou démolir/reconstruire les logements indignes pour améliorer le secteur locatif ou développer l'accès dans l'ancien Objectifs quantitatifs : 450 immeubles identifiés sur la durée du PLH	<ul style="list-style-type: none"> · lancement d'une consultation visant à produire une démarche de conduite de diagnostics approfondis · analyse de la situation des immeubles dégradés identifiés par la collectivité 		
	Poursuite des "Plans de sauvegarde" en cours et nouveaux programmes en cours de définition, veille permanente des copropriétés fragiles (AGAM)	3 plans de sauvegarde en cours de renouvellement (Kallisté, Les Rosiers, Bellevue)	<ul style="list-style-type: none"> · Renouvellement du Parc Bellevue et du Parc Kallisté · Renouvellement en cours des Rosiers 	Les grandes copropriétés en difficulté : 2 Plans de Sauvegarde ont été renouvelés : <ul style="list-style-type: none"> · Parc Bellevue · Parc Kallisté (6 bâtiments)
	Optimiser les droits à construire des zones de bâti dégradées (habitat et friches industrielles) et des quartiers à dominante de logements sociaux			
L'INTERVENTION SUR LE PARC FRAGILISE	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagner par des interventions publiques structurantes pour retrouver un fonctionnement urbain normal. • Opérations conventionnées ANRU : Flamants-Iris 14ème et Pland'Aou/St Antoine/La Viste 15^{ème} • Projets en cours de conventionnement : St Paul 13ème , St Joseph 14ème , Les Créneaux 15ème , ZUS centre-nord (1,2,3 et 6ème) , St. Mauront-Bellevue 3ème , Savine 15ème , Solidarité-Kallisté 15ème , St. Barthélemy-Picon-Busserine 14ème , la Soude-Hauts de Mazargues 8-9ème , Vallée de l'Huveaune 10ème -11ème 	Signature convention : St Paul 13ème , St Joseph 14ème , Les Créneaux 15 ^{ème} Présentés à l'ANRU : St. Mauront-Bellevue 3ème , Savine 15 ^{ème} , Malpassé 13 ^{ème} En cours d'instruction : Centre-ville, la Soude-Hauts de Mazargues 8-9 ^{ème} , St. Barthélemy, 14 ^{ème} , Solidarité 15 ^{ème}	5 opérations conventionnées avec l'ANRU Flamants-Iris, Pland'Aou/St Antoine/La Viste, St Paul, St Joseph, Les Créneaux, La Savine 4 opérations présentées Saint Mauront-Bellevue, Malpassé, Centre Nord, Solidarité 2 opérations en cours d'instruction La Soude - les hauts de Mazargues, Saint Barthélémy	La rénovation urbaine 6 opérations sont conventionnées avec l'ANRU <ul style="list-style-type: none"> · Flamants-Iris (14°), Plan d'Aou/St Antoine/La Viste (15°), · St Paul (13°), · St Joseph (14°), · Les Créneaux (15°) · La Savine (15°) 1 opération dont la convention est en cours de signature <ul style="list-style-type: none"> · St Mauront/Bellevue (3°) 4 opérations ont été validées en Comité d'Engagement <ul style="list-style-type: none"> · Malpassé (13°), · Centre Nord (1-2°), · Solidarité (15°) · La Viste (Avenant à la convention Plan d'Aou) 3 opérations sont en cours d'instruction <ul style="list-style-type: none"> · La Soude / Hauts de Mazargue (8-9°), · St Barthélémy (14°) · Parc Kallisté (15°)

	Etat initial 2006 Marseille	Actualisation 2007 modifications validées par la commune	Actualisation 2008 modifications validées par la commune	Actualisation 2009 modifications validées par la commune
LE LOGEMENT DES JEUNES	• Logements sociaux pour jeunes travailleurs Objectifs quantitatifs annuels : 30 à 40 (100 à 120 lits)	25 logements en FJT (programmation 2006)	· 3 foyers de jeunes travailleurs programmés en 2008 (59 logements)	· 2 foyers de jeunes travailleurs programmés en 2008 (6 logements) logements associatifs en direction de jeunes en difficulté d'insertion · 1 foyer de jeunes travailleurs programmé en 2009 (84 logements)
	• Développer du logement étudiant Objectifs quantitatifs annuels : 400 dont 200 en PLUS ou PLS • Accession au bénéfice des jeunes (conditions d'aides à la personne centrées sur ce public)	531 logements étudiants programmés en PLS en 2006 143 logements en projet à ce jour pour programmation 2007	· 7 résidentes étudiantes programmées en 2006 – 2007 (793 logements) · 3 résidences étudiantes proposées à la programmation en 2008 (268 logements) · 6 logements programmés en 2008 en direction des jeunes en difficulté d'insertion · L'AMGAR, Comité Local pour le Logement des Jeunes disposera d'un parc de 70 logements au 31/12/08 destiné à un public jeune de 18 à 30 ans en insertion professionnelle (accès à un premier logement autonome par sous-location)	· 3 résidentes étudiantes programmées en 2008 (268 logements)
LE LOGEMENTS DES PERSONNES AGEES	Résidences pour personnes âgées subventionnées en PLS Objectifs quantitatifs annuels : 80 places	42 logements PLUS en programmation 2006	· 2 EPAHD programmées en 2007 – 2008 : 132 lits · 2 EPAHD proposées pour la programmation en 2008 : 128 lits	· 2 EPAHD programmées en 2008 : 128 lits · 1 EPAHD programmées en 2009 : 76 lits

	Etat initial 2006 Marseille	Actualisation 2007 modifications validées par la commune	Actualisation 2008 modifications validées par la commune	Actualisation 2009 modifications validées par la commune
LE LOGEMENT DES POPULATIONS PLUS SPECIFIQUES	<p>Logement d'urgence (déjà cité au titre de l'habitat insalubre) Objectifs quantitatifs annuels : 100 logements</p> <p>Aire d'accueil de St Menet en cours d'amélioration</p> <p>Amélioration du fonctionnement de l'aire d'accueil de Mazargues</p> <p>Logement adapté : prise en compte des besoins liés à la sédentarisation Objectifs quantitatifs annuels : 50 logements adaptés (en PLAi, sous réserve d'accord des partenaires)</p>	<ul style="list-style-type: none"> · Mise en place d'un dispositif de parc relais (80 logements) gérés par le CCAS · 26 logements en PLAi en maison relais <p>Opération d'amélioration achevée</p> <p>Réalisation de 15 logements adaptés (villas par NLP) sur un terrain limitrophe à "Ruisseau Mirabeau"</p>	<ul style="list-style-type: none"> · Logements relais : 140 logements livrés · Logement d'urgence : 55 places programmées pour la période 2007-2008 – Opération ADOMA livrée – occupée – été 2008 · 3 maisons relais programmées de 2006 à 2008 : 72 logements · Résidences sociales : 6 projets financés en 2006 et 2007 : 94 logements · Personnes handicapées : 3 foyers programmés : 94 places <p>Construction enfin en cours des 15 logements à « Ruisseau Mirabeau »</p> <p>Programme d'habitat adapté en cours d'étude sur le site de la caserne de la Guillermy (cf. logement d'urgence)</p>	<p>Maisons relais</p> <ul style="list-style-type: none"> · 1 résidence programmée en 2008: 21 logements · 7 résidences programmées en 2009: 101 logements <p>Logement d'urgence</p> <ul style="list-style-type: none"> · 2 résidences programmées en 2008: 15 logements · 1 résidence programmée en 2009: 35 logements <p>Résidences sociales</p> <ul style="list-style-type: none"> · 1 résidence programmée en 2009: 34 logements <p>Personnes handicapées</p> <ul style="list-style-type: none"> · 1 résidence programmée en 2009: 34 logements <p>Gens du voyage</p> <p>L'Aire d'accueil de St Menet (100 places) a été améliorée. Les 15 logements adaptés prévus sur le site de "Ruisseau Mirabeau" sont en cours de construction.</p> <p>Un programme d'accueil adapté est en cours d'étude sur le site de la Caserne de la Guillermy (15°)</p>

	Etat initial 2006 Marseille	Actualisation 2007 modifications validées par la commune	Actualisation 2008 modifications validées par la commune	Actualisation 2009 modifications validées par la commune
--	---------------------------------------	---	---	--

LES ZAC	EN REFLEXION Saint-Loup s'agrandit : 600 logements		EN REFLEXION Saint-Loup s'agrandit : 600 logements	
	EN COURS Les Hauts de Sainte Marthe 1 950 logements Cité de la Méditerranée (CIMED) : 2 000 logements La Capelette : 1 500 logements Régny : 1 000 logements		MISE EN ŒUVRE Les Hauts de Sainte Marthe 1 950 logements Cité de la Méditerranée (CIMED) : 2 000 logements La Capelette : 1 500 logements Régny : 1 000 logements	
	MISE EN OEUVRE OPERATIONELLE Le Rouet : 730 logements La Joliette : 400 logements Château Gombert : 170 logements (reste à produire ZAC MIXTE) Saint-Louis 120 logements (ZAC MIXTE) Saint-Charles 600 logements		MISE EN OEUVRE OPERATIONELLE Le Rouet : 730 logements SOLDE La Joliette : 400 logements en cours Château Gombert : 380 logements SOLDE Saint-Louis 170 logements Total opération Saint-Charles 600 logements Total opération	
LES OBJECTIFS DE PRODUCTION	SECTEUR CENTRE 500 logements par an dont 200 sociaux SECTEUR NORD 1150 logements par an dont 230 sociaux SECTEUR NORD-EST 1250 logements par an dont 250 sociaux SECTEUR EST 1150 logements par an dont 230 sociaux SECTEUR SUD 950 logements par an dont 190 sociaux	IDEM	IDEM	

	Etat initial 2006 Marseille	Actualisation 2007 modifications validées par la commune	Actualisation 2008 modifications validées par la commune	Actualisation 2009 modifications validées par la commune
--	---------------------------------------	---	---	--

MOYENS CONSACRES PAR LA COMMUNE	2006 : Acquisitions foncières : 15 000 000 € Aides à la construction de logements sociaux : 2 840 000 € Aides aux propriétaires privés : Missions d'études pour l'habitat ancien : 13 203 000 € Etudes d'urbanisme : Participation ZAC : 7 350 000 € TOTAL : 38 393 000 €	2007: Acquisitions foncières : 15 000 000 € Aides à la construction de logements sociaux : idem Aides aux propriétaires privés : idem Missions d'études pour l'habitat ancien : idem Garanties d'emprunt importantes	2008 : Acquisitions foncières : 15 000 000 € Aides à la construction de logements sociaux : idem (voir page 2) Aides aux propriétaires privés : en cours Etudes pré opérationnelles : 100 000 €: Participation ZAC : 7 000 000 € Garanties d'emprunt importantes	
LOI DALO - SRU			Objectif de production logements sociaux 2008 - 2010 : 535 logements Objectifs hébergement d'urgence : 798 logements obligatoires (2 522 existants)	

Mise en conformité du PLH				
--------------------------------------	--	--	--	--

	Etat initial 2006 Plan-de-Cuques	Actualisation 2007 modifications validées par la commune	Actualisation 2008 modifications validées par la commune	Actualisation 2009 modifications validées par la commune
RAPPEL	Objectifs de production sur la durée du PLH validés par la commune : 150 à 180 logements nouveaux		Les objectifs de production sur la durée du PLH (et notamment ceux de logements sociaux) sont confirmés mais difficiles à atteindre en raison de l'impossibilité de construire sur la commune	Idem 2008
REVISION DU PLU	La révision du PLU est engagée depuis le 19 octobre 2001 par délibération du Conseil de Communauté, suite à une demande du Conseil Municipal du 24 septembre 2001.		Le PLU est en cours de révision Approbation : fin 2009 - 1 ^{er} trimestre 2010 Réflexion pour identifier des réservations pour logements sociaux Volonté de réaliser 30% de logements sociaux pour les opérations de 10 logements et plus	PADD en cours de finalisation
PROGRAMMES IDENTIFIES PRODUCTION	Réalisation de logements en cours dans un complexe para-hôtelier dans le quartier des Blacassins. • 39 logements dont 15 en PLS. • 85 logements en construction : résidence service pour cadres venant travailler temporairement dans la métropole. 40 logements en "résidence service" pour personnes âgées. Production de 25 logements par an "libres".	Les 15 logements ont été livrés, mais ne sont pas encore comptabilisés dans le décompte SRU-DALO, car livrés après le 1 ^{er} janvier 2007 Programme livré début 2007 Programme réalisé Etude de faisabilité pour le développement de logements étudiants sur la commune		Pas de programme engagé

	Etat initial 2006 Plan-de-Cuques	Actualisation 2007 modifications validées par la commune	Actualisation 2008 modifications validées par la commune	Actualisation 2009 modifications validées par la commune
PROGRAMMES HABITAT			<ul style="list-style-type: none"> - Acquisition de terrains appartenant à l'Etat afin de réaliser un programme de logements (30 logements environ) Les programmes intégreront des logements sociaux (1/3 du programme) notamment en faveur des étudiants, des jeunes ménages... - Réflexions en cours sur la possibilité de conventionner les logements communaux pour participer au rattrapage de la loi SRU - La commune réfléchit à la possibilité d'engager une opération de réfection des façades et sollicite l'aide de MPM à cet effet 	<ul style="list-style-type: none"> - Etudes en cours dans le cadre du PLU. Ces études d'urbanisation intégrant 30% de logements sociaux sont menées en vue d'être intégrées à la révision du PLU - Les terrains, achetés à l'Etat, comportent des risques (glissement de terrain...) et ne sont pas reliés au réseau viaire existant
POLITIQUE FONCIERE		Réflexion pour un conventionnement avec l'EPF PACA	Réflexion en cours	
MOYENS CONSACRES PAR LA COMMUNE	La commune n'a pas prévu de dépense habitat en 2006.		Acquisition terrains : 2 M€ environ sur la période 2007 - 2008	Acquisition de terrains en vue de constituer des réserves foncières susceptibles de permettre le développement de programmes de logements comportant 30% de LLS
LOI SRU			Objectif de production logements sociaux 2008 - 2010 : 82 logements	Pénalités 2009: 104 806 €. Monsieur le Maire rappelle les impossibilités actuelles de réaliser des logements et attend toujours de l'Etat son analyse sur les possibilités réelles de construire, eu égard aux contraintes d'urbanisme que celui-ci fait peser sur la commune.
LOI DALO			Objectifs hébergement d'urgence : 10 places à réaliser La commune ne possède pas de logements d'urgence mais gère au cas par cas les situations difficiles en contactant les services de la Préfecture	Mutualisation des objectifs de logements d'urgence à l'échelle de MPM depuis la loi MLLE : pas d'obligation du fait des 2500 places existantes à Marseille
LOI MLLE : la mise en conformité du PLH				<p>Demande de logements importante (environ 800) de la part de personnes extérieures, mais surtout résidentes sur la commune</p> <p>Elle recense également un nombre croissant de personnes âgées qui souhaitent trouver un logement plus adapté, ainsi qu'un nombre de jeunes ou de jeunes ménages qui souhaitent rester sur la commune dans laquelle ils ont grandi</p> <p>Concernant les logements locatifs sociaux, la commune recense une majorité de demande pour des T1 et T2</p> <p>Il n'y a quasiment pas de demande de grands logements sur la commune</p>

	Etat initial 2006 Septèmes les Vallons	Actualisation 2007 modifications validées par la commune	Actualisation 2008 modifications validées par la commune	Actualisation 2009 modifications validées par la commune
RAPPEL	Objectifs de production sur la durée du PLH validés par la commune : 460 à 500 logements nouveaux		Les objectifs de production sur la durée du PLH sont confirmés	Bien que difficiles à atteindre, les objectifs de production sur la durée du PLH sont confirmés
REVISION DU PLU	La révision du PLU est engagée depuis le 17 décembre 2004, par délibération du Conseil de Communauté, suite à une demande du Conseil Municipal du 9 décembre 2004. Le Diagnostic - état des lieux est terminé. Le PADD est en cours d'élaboration.	Enquête publique depuis le 4 septembre 2007 et jusqu'au 5 octobre 2007.	<ul style="list-style-type: none"> - Le PLU est attaqué par la Préfecture - La réalisation de plusieurs programmes de logements sociaux (70 logements au total) est soumise aux décisions du Tribunal Administratif - Un emplacement réservé pour logements sociaux prévu au PLU est concerné par cette décision et concerne 30 logements situés dans le centre-ville - Inscription au PLU d'une obligation de construction de 25 % de logements sociaux dans toutes les zones AU. 	<ul style="list-style-type: none"> - Règlement du problème en cours de négociation avec les services de l'Etat
ACCUEIL DES PERSONNES AGEES	<ul style="list-style-type: none"> • Projet de réalisation d'une maison de retraite conventionnée de 80 lits (MAPAD). • Ouverture à l'automne 2005 d'un établissement de 50 places à destination de personnes âgées handicapées ayant travaillé dans un CAT : "les Lavandes". • Dans le cadre d'un programme de 50 logements sociaux : 35 logements locatifs pour personnes âgées isolées ou en couple. 	<p>Projet relancé récemment. Contacts en cours entre le propriétaire du foncier Sud Habitat et plusieurs organismes spécialisés dans les maisons de retraite.</p> <p>Réalisé.</p> <p>Le programme pourrait passer à 60 pour des raisons d'équilibre financier, le promoteur propriétaire du terrain tient à réaliser lui-même les logements en VEFA.</p> <p>Un écart de 400 € du m² persiste entre le prix du promoteur et les possibilités financières du bailleur social interrogé. Des solutions sont à rechercher pour combler ce delta.</p> <p>Un emplacement réservé pour logements sociaux est prévu au PLU arrêté et en cours d'enquête publique.</p>	En cours de réalisation	CF. ZAC les hauts de Septèmes

	Etat initial 2006 Septèmes les Vallons	Actualisation 2007 modifications validées par la commune	Actualisation 2008 modifications validées par la commune	Actualisation 2009 modifications validées par la commune
ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE	La demande d'implantation de cette population est relativement faible sur la commune, en raison de sa topographie qui ne facilite pas les flux migratoires. Une réflexion est engagée avec le Sous-Préfet d'Aix-en-Provence pour la réalisation d'une aire intercommunale.	Accord de principe de la Présidente de la Communauté du Pays d'Aix et du Maire des Pennes Mirabeau. Avis plutôt favorable des services de la Préfecture qui voit là l'opportunité de réaliser enfin concrètement une petite partie du schéma départemental, alors que la situation est complètement bloquée. Rendez-vous en cours entre la CPA et le Préfet d'une part, et entre les Maires des Pennes Mirabeau et de Septèmes-les-Vallons et le Préfet délégué d'autre part.	En cours	En cours
REALISATION DE LOGEMENTS PRIVES	<ul style="list-style-type: none"> • 21 logements individuels privés : La Carraire des Arlésiens, "opération les Cigales". • 28 logements en individuel groupé à l'entrée de la commune à la "Bastide Val Frais", • 30 logements sur le site des "anciens établissements Guisti" (centre ville). 	<p>Fait.</p> <p>Fait.</p> <p>Démarrage imminent.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - En cours de travaux : les Terrasses de l'Etoile 14 logements "Foncière logement" + 16 logements privés 	<ul style="list-style-type: none"> - Opération terminée - Les 16 logements "Foncière logement" sont en cours de livraison
	<ul style="list-style-type: none"> • 40 logements en accession à la propriété à l'emplacement de la cité provisoire : le permis vient d'être déposé. • Diverses opérations de petits lotissements et petits collectifs 	Démarrage imminent.	<ul style="list-style-type: none"> - En cours de travaux – Livraison 1^{er} semestre 2009 Programme en accession uniquement 	Les terrasses de Notre Dame Suite à des malfaçons, défection du promoteur alors que les travaux sont en cours.

	Etat initial 2006 Septèmes-les-Vallons	Actualisation 2007 modifications validées par la commune	Actualisation 2008 modifications validées par la commune	Actualisation 2009 modifications validées par la commune
ZAC LES HAUTS DE SEPTEMES	Opération "Hauts de Septèmes" - 167 logements en accession : - 67 pavillons individuels. - 30 logements en "semi collectif".	Les 97 logements de la 1 ^{ère} tranche, sur les 167, sont en cours de livraison depuis fin juin 2007, et ce jusqu'à fin octobre. L'ensemble des terrassements des première et deuxième tranches est réalisé, ainsi que la voie structurante entrant d'emblée dans le domaine public de MPM.	- Opération réalisée Les 97 logements sont en coûts maîtrisés (2 600€ m ² environ)	1^{ère} tranche réalisée 97 logements livrés
	- 70 logements dans des petits collectifs R+2. • 50 en location : - 35 en direction des personnes âgées - 15 en direction des étudiants ZAC en cours de création :	Les 70 logements de la deuxième tranche seront livrables fin 2009. Voir supra. Voir supra	- Terrassement de l'opération en cours Les 70 logements sont à coûts maîtrisés (2 900€ m ² environ) avec une part importante de T3	2^e tranche Travaux en cours : 16 logements en pavillonnaires Travaux en projets : 24 logements en semi-collectif + 29 logements en collectif
	• 80 lits (MAPAD) • 35 pavillons en location sociale (dans le prolongement des Genêts)	Il s'agira plutôt de 28 ou 30 pavillons en location. Comme pour la maison de retraite, cette opération se déroule sur le terrain appartenant à Sud Habitat, sauf que cet organisme HLM va réaliser lui-même ces pavillons. Un dossier FAU est en cours de préparation. Un emplacement réservé pour logements sociaux est prévu au PLU arrêté et en cours d'enquête publique.		Réflexions sur la continuité de la ZAC des Genêts - 25 pavillons locatifs sociaux, travaux en cours - Réflexions sur création MAPAD, en attente agrément du Conseil Général - Réflexion sur la réalisation de 15 logements en PSLA
PROGRAMME D'ENSEMBLE				Terrain « Provence enrobé » Réflexion sur la réalisation d'une opération de 248 logements environ, dont : - 80 logements locatifs sociaux - 60 logements étudiants (financement PLS) - Maisons « senior » en location ou accession - commerces

	Etat initial 2006 Septèmes les Vallons	Actualisation 2007 modifications validées par la commune	Actualisation 2008 modifications validées par la commune	Actualisation 2009 modifications validées par la commune
REALISATION DE LOGEMENTS SOCIAUX	<ul style="list-style-type: none"> • 50 logements dans le cadre de la ZAC des "Hauts de Septèmes" - 35 en direction des personnes âgées - 15 en direction des étudiants • 35 logements locatifs en pavillon, à proximité du centre-ville, sur un foncier appartenant à un bailleur social 	<p>Chiffre porté à 60. Question déjà traitée.</p> <p>Chiffre ramené à 28 ou 30. Question déjà traitée.</p> <p>Il s'agit là du troisième site devant recevoir des logements sociaux d'ici la fin de l'actuel PLH communautaire. La commune est confrontée à des problèmes d'acquisition foncière, aggravés par la multiplicité des héritiers et le fait que l'un d'entre eux soit sous tutelle. Une partie du terrain en pente et remblayée est de fait inconstructible. Dans tous les cas, des solutions doivent être trouvées pour respecter le PLH à son terme. On ne peut exclure le recours à une DUP.</p> <p>Un emplacement réservé pour logements sociaux est prévu au PLU arrêté et en cours d'enquête publique.</p> <p>A noter que dans le PLU arrêté en cours d'enquête publique, le règlement prévoit la construction de 25 % de logements sociaux dans toutes les zones AU.</p> <p>De plus, la commune a l'intention de favoriser le développement de petits programmes de logements en location-vente, formule innovante qui permettrait de compléter l'offre en tenant compte des capacités contributives de la population septémoise aspirant à l'accession à la propriété.</p>	<p>Programme suspendu, en attente résultats du Tribunal Administratif pour le PLU</p> <p>Les terrasses de Notre Dame : 16 logements sociaux</p> <p>Demande de réintégration de 2 logements sociaux dans le décompte SRU de la commune car positionnés par erreur par l'Etat sur la commune de Marseille.</p> <p>Etude envisagée pour conventionner les 10 logements T3 de l'école Langevin-Wallon.</p> <p>Recherche en cours pour savoir si les 50 logements pour handicapés du foyer « les Cigales » peuvent être décomptés en logements sociaux SRU.</p>	En attente décision du Tribunal Administratif
	• 35 maisons de ville en location le long de la RN8			35 logements dont 1/3 de logements locatifs sociaux Début prévisionnel des travaux : 2010 – 2011
				Réflexions sur la réalisation d'un projet de 15 à 20 logements environ sur un terrain appartenant à la commune situé à proximité de la gare SNCF
				Terrain « Lambert rivière » Réflexion sur la réalisation d'un équipement (médiathèque) + réalisation 15 logements environ

	Etat initial 2006 Septèmes les Vallons	Actualisation 2007 modifications validées par la commune	Actualisation 2008 modifications validées par la commune	Actualisation 2009 modifications validées par la commune
MOYENS CONSACRES PAR LA COMMUNE	2006 : Aides aux propriétaires privés : 15 000 €	Opération « façades » suspendue. Reprise prévue en janvier 2008, a priori toujours avec le PACT ARIM. Réfléchir à la mobilisation de crédits ANAH à travers la compétence déléguée à MPM.	Reprise prévisionnelle de l'opération façades en janvier 2009 Coût de l'animation-suivi : 20 000 €	
LOI SRU			Objectif de production logements sociaux 2008 - 2010 : 57 logements	Pénalité 2009 : 52 582 €
LOI DALO			Objectifs hébergement d'urgence: 2 logements à réaliser	Mutualisation des objectifs de logements d'urgence à l'échelle de MPM depuis la loi MLLE : pas d'obligation du fait des 2500 places existantes à Marseille
LOI MLLE : la mise en conformité du PLH				Concernant les logements locatifs sociaux, la commune recense une majorité de demande de logements de type T2, T3 et T4 Les demandes proviennent de jeunes travailleurs résidents sur la commune ou souhaitant y revenir Les demandes proviennent également de personnes déjà logées dans le parc locatif social qui souhaitent changer de programme pour venir résider sur Septèmes-les-Vallons La Commune agit pour répartir le logement social sur son territoire dans un souci de mixité urbaine et sociale



Bassin EST

plh
programme local de l'habitat
COMMUNAUTÉ URBAINE MARSEILLE PROVENCE MÉTROPOLE

	Etat initial 2006 Carnoux en Provence	Actualisation 2007 modifications validées par la commune	Actualisation 2008 modifications validées par la commune	Actualisation 2009 modifications validées par la commune
RAPPEL	Objectifs de production sur la durée du PLH validés par la commune : 50 logements nouveaux	Objectif maximum compte tenu de l'annulation du petit programme de 15 logements		
REVISION DU PLU	Aucune démarche engagée à ce jour.		Réflexions en cours avec MPM pour une révision "légère" du PLU	
PROJET "CYNODROME"	Réflexions en cours sur les possibilités de réutilisation à moyen ou long terme du site du cynodrome.	Sans changement	Absence de projet immobilier, réflexions sur constitution de réserves foncières Le POS actuel n'autorise pas la réalisation de logements sur ce terrain	
PROGRAMMES IDENTIFIES	<p>Réalisation d'un petit programme de 15 logements dans le centre ville (place Lyautey) sur une parcelle maîtrisée par la commune.</p> <p>Réalisation de 50 logements environ et de commerces dans le projet centre-ville.</p> <p>Réalisation de 3 studios avec l'agrandissement de la gendarmerie.</p> <p>Possibilités de divisions parcellaires qui dégageraient un potentiel de 20 logements environ sur la période du PLH (sous réserve de modification des cahiers des charges des lotissements).</p> <p>Projet d'extension de la maison de retraite existante.</p>	<p>Programme annulé suite au retrait du promoteur</p> <p>Toujours en projet</p> <p>Confirmé, début des travaux septembre 2007</p> <p>Sans changement</p> <p>Permis délivré</p>	<p>Réflexions en cours sur la possibilité de relancer l'opération avec d'autres partenaires</p> <p>Projet de ZAC centre-ville : 50 logements dont 17 à 20 locatifs sociaux Réalisation de la ZAC : horizon 2010 - 2014</p> <p>Travaux réalisés en régie par la commune, programme réceptionné</p> <p>Sans changement</p> <p>80 places aujourd'hui conventionnées à l'APL. Travaux en cours, 30 lits supplémentaires prévus en accueil temporaire. Une extension supplémentaire de 30 lits est à l'étude pour une réalisation en 2009</p>	<p>- Opération « Gabriel Fauré » : 27 logements sociaux réalisés par la SOGIMA en PLUS et PLS, réalisation avant 2011</p> <p>ZAC centre ville : Objectif global : 85 logements dont 52 logements sociaux</p> <ul style="list-style-type: none"> - 25 logements réalisés par 13 HABITAT en PLAI (horizon 3-4 ans) - 33 logements libres et à coûts maîtrisés (avant 2014) <p>Sans changement</p> <p>En cours de travaux</p>

	Etat initial 2006 Carnoux en Provence	Actualisation 2007 modifications validées par la commune	Actualisation 2008 modifications validées par la commune	Actualisation 2009 modifications validées par la commune
GENS DU VOYAGE			Participation à la réalisation des 5 places pour les gens du voyage sur l'aire d'accueil de La Ciotat	<ul style="list-style-type: none"> - Délibération votée il y a plus d'un an sur l'accord de mutualisation avec la commune de La Ciotat - La somme est budgétée, mais la commune attend la réponse officielle de la part des services de l'Etat
MOYENS CONSACRES PAR LA COMMUNE	Acquisitions foncières : 210 000 € Etudes d'urbanisme : 100 000 € TOTAL : 310 000 €		Places d'accueil pour les gens du voyage : 230 000€ Etude ZAC : 59 000€	<ul style="list-style-type: none"> - Provisions en cours dans le cadre de la ZAC - Cession des terrains en cours - Production de logements sociaux : 3 M€ net à la charge de la commune (hors subventions éventuelles) pour les opérations
LOI SRU			Objectif de production logements sociaux 2008 - 2010 : 24 logements	Avant 2014 52 logements sociaux (opérations Gabriel Fauré et ZAC)
LOI DALO			Objectifs hébergement d'urgence : 3 logements à réaliser La commune souhaite se conformer aux exigences de réalisation de logements d'urgence, mais se pose la question de la pérennité d'occupation de ces logements	Mutualisation des objectifs de logements d'urgence à l'échelle de MPM depuis la loi MLLE : pas d'obligation du fait des 2500 places existantes à Marseille
LOI MLLE : la mise en conformité du PLH				<ul style="list-style-type: none"> - 40 demandes de logements sociaux recensés actuellement sur la commune - la commune souhaite répondre à la demande en logements sociaux avec pour objectif environ 50% de T3, 20 à 25% de T4-T5, 20 à 25% de petits logements - la mairie souhaite que ces objectifs soient respectés dans le cahier des charges

	Etat initial 2006 cassis	Actualisation 2007 modifications validées par la commune	Actualisation 2008 modifications validées par la commune	Actualisation 2009 modifications validées par la commune
RAPPEL	Objectifs de production sur la durée du PLH validés par la commune : 130 à 170 logements nouveaux		L'objectif paraît difficilement réalisable étant donné le contexte foncier et réglementaire qui pèse sur la commune	Opération des Gorguettes réalisée + Opération des villas Brayes en cours soit la création de 194 logements depuis 2006.
REVISION DU PLU	Le PLU a été révisé en 1999.	Projet de révision du PLU en 2008 avec possibilité de mise en place de servitudes délimitant les secteurs dans lesquels, en cas de réalisation d'un programme de logements, un pourcentage de ce programme doit être affecté à des catégories de logements locatifs dans le respect des objectifs de mixité sociale (art L 123-2 du code de l'urbanisme)	4 procédures de révision simplifiée en cours <ul style="list-style-type: none"> · Modification du règlement d'un terrain classé en ND afin de permettre la création d'une route quartier du BREGADAN pour LAFARGE. · Modification du règlement de la zone NB du POS · Modification du POS afin d'intégrer le règlement de la ZAC du BESTOUAN (complexe thalasso hôtel+création équipement culturel+aménagement parking et plage du BESTOUAN) · Modification d'un terrain classé en NDL afin de permettre l'installation de l'activité du travail de la pierre de Cassis. 	4 procédures de révisions simplifiées en cours d'approbation 1 modification approuvée <ul style="list-style-type: none"> · <u>Révision simplifiée numéro 2</u> : Correction d'une erreur matérielle sur le tracé d'un EBC, probable approbation au conseil de communauté du 18/12/2009. · <u>Révision simplifiée numéro 3</u> : Déclassement d'un espace affecté en EBC afin de permettre la réalisation d'une voie de contournement, au quartier du Bregadan, probable approbation au conseil de communauté du 18/12/2009. · <u>Révision simplifiée numéro 4</u> : Changement de destination d'un zonage de NA habitat en NA tourisme afin de permettre la réalisation d'un complexe thalasso/hôtel, probable approbation au conseil de communauté du 18/12/2009. · <u>Révision simplifiée 5</u> : révision suspendue · <u>Révision numéro 6</u> : Déclassement du zone ND avec une affectation partielle en EBC en vue de permettre la réalisation d'une zone artisanale au quartier du Brégadan, probable approbation au Conseil de communauté du 18/12/2009 · <u>Modification numéro 2</u> : Modification du règlement de la zone NB du POS, approuvée en novembre 2009.
PROGRAMMES IDENTIFIES	166 logements sociaux incluant ceux de la résidence sociale ("Les Gorguettes" - ERILIA),	93 logements-foyers dénommés résidence sociale livrés en 2007 30 logements locatifs sociaux en PLUS livrés au 1 ^{er} trimestre 2007 43 logements locatifs sociaux en PLS livrés début 2008	166 logements sociaux incluant ceux de la résidence sociale des Gorguettes ont été livrés.	Réflexions sur la création d'un éco-quartier <ul style="list-style-type: none"> · Programme logements collectifs en majorité logements sociaux (quartier des brayes)
	31 logements individuels locatifs libres ("les Brailles" – SOGIMA)	PC déposé	Modification du bail à construction des BRAYES conclu avec la SOGIMA, au lieu des 31 villas en locatifs libres 16 seront en PLS (financés en 2008) et 15 logements libres.	En cours de travaux

	Etat initial 2006 cassis	Actualisation 2007 modifications validées par la commune	Actualisation 2008 modifications validées par la commune	Actualisation 2009 modifications validées par la commune
PROGRAMMES IDENTIFIES	10 logements locatifs libres ("parking mimosas" – SOGIMA) avec parking résident. Les terrains communaux sont mis à disposition des opérateurs par bail emphytéotique de façon à ce que la Mairie puisse maîtriser l'aspect locatif.	PC déposé	Bail à construction des Mimosas conclu avec la SOGIMA a été retiré, nouveau programme concernant l'aménagement d'un parking (création d'un étage souterrain)	
	Demande faite au Ministère de la Défense pour implanter une caserne de gendarmerie.	Projet étudié dans le cadre de la révision du PLU	- 10 permis de construire en 2007 représentant 15 logements. - 6 permis de construire 31/10/08 représentant 7 logements.	70 logements construits en 2008 (suivi des permis de construire – Ville de Cassis/AGAM, données provisoires) PC déposés 2008/2009 concernent la création de 20 logements
LES INTERVENTIONS SUR LE CENTRE ANCIEN	Réflexions sur la mise en place d'une procédure incitative (de type OPAH) avec un soutien demandé à la Communauté Urbaine.	Projet de mise en place de l'OPAH fin 2007 / début 2008 pour une mise en œuvre opérationnelle 1 ^{er} trimestre 2008 Adoption par le Conseil Municipal d'une délibération demandant à la préfecture des Bouches du Rhône l'inscription de la commune sur la liste des communes autorisées à mettre en œuvre la procédure de ravalement de façade obligatoire tous les 10 ans. Délibération transmise en Préfecture pour examen de la demande. Attente arrêté préfectoral pour mise en œuvre opérationnelle. Procédure mise en place en accompagnement de la remise en valeur des espaces publics initiée par la commune dans le centre-ville	L'OPAH a été lancée début septembre 2008. L'équipe opérationnelle est installée dans un local que la commune a acquis en 2008. Une permanence est tenue tous les vendredis par l'équipe opérationnelle une dizaine de dossiers en cours avec 1 sortie de péril et 3 logements vacants. La commune est inscrite sur la liste visée par l'article 132-2 du Code de la Construction et de l'Habitation. En l'absence de Z.P.P.A.U.P, la Ville de Cassis a signé une convention avec le CAUE permettant l'instauration d'un cahier des charges.	OPAH en cours, demande de prorogation d'un an Bilan 2008 : 23 logements concernés - 7 loyers libres, 3 loyers intermédiaires, 2 loyers sociaux - 5 sorties de vacance, 3 sorties d'insalubrité (ANAH) - 3 propriétaires occupants, 1 adaptation du logement - 4 façades En cours d'élaboration par le CAUE
LE LOGEMENT ETUDIANT	La commune souhaite développer un parc à destination de ce public, et affectera des logements à destination des étudiants dans le programme des "Gorgettes".	Non réalisé	Dans le programme des "Gorgettes" - affectation et location de 3 logements pour des étudiants en 2007 - affectation de 2 logements pour des étudiants en 2008	Idem 2008
LES LOCATION SAISONNIERES	La conjoncture étant plutôt défavorable aux locations saisonnières, ces logements pourraient être réhabilités et répondraient à la demande des jeunes et des personnes âgées, notamment dans le centre ancien.		Il s'agit d'un des objectifs qualitatifs intégrés dans la convention OPAH : « maîtrise du parc de logements occasionnels et saisonniers, et renforcement de l'offre de logements permanents »	De part un dispositif incitatif, les propriétaires souhaitant réhabiliter des logements sont plus enclins à favoriser la location sur toute l'année que la location saisonnière.

	Etat initial 2006 cassis	Actualisation 2007 modifications validées par la commune	Actualisation 2008 modifications validées par la commune	Actualisation 2009 modifications validées par la commune
MOYENS CONSACRES PAR LA COMMUNE	2006 : Acquisitions foncières : 200 000 € Aides aux propriétaires privés : 35 000 € 12 000 € TOTAL : 247 000 €	Réactualisation des moyens consacrés en 2006 : Acquisitions foncières : 110 000 € Aides aux propriétaires privés : 24 570 € Moyens consacrés pour 2007 : Acquisitions foncières : 225 000 € Aides aux propriétaires privés : 11 070 €	Moyens consacrés en 2008 : Acquisition d'un appartement type T3 dans le centre ville de Cassis pour 230 000 euros mais qui sera budgétisée sur l'année 2009. Acquisition d'un local de 50m ² dans le centre ville de Cassis pour 170 000 € (local où est installée l'équipe opérationnelle OPAH). Animation de l'équipe opérationnelle pour un montant de 150 696 euros TTC pour 3 ans.	- Dans le cadre de l'OPAH la Ville a réservé la somme de 779 000 euros, à ce jour 13% de cette somme a été accordée soit 103 589 euros. - La région et l'ANAH ont quant à elles ont réservé la somme de 76 000 euros et 880 400 euros pour l'OPAH.
GENS DU VOYAGE				- Attente réponse officielle des services de l'Etat pour mettre en œuvre le projet intercommunal délibéré par la commune (260 000€ réservés au budget)
LOI SRU			Objectif de production logements sociaux 2008 - 2010 : 79 logements	Cet objectif paraît difficilement réalisable. Livraison dernière tranche Erilia en 2008 43 logements PLS. Pc déposé en 2008, réalisation de 16 villas en PLS SOGIMA.
LOI DALO			Objectifs hébergement d'urgence : 4 logements à réaliser - L'objectif de 79 logements paraît difficilement réalisable étant donné le contexte foncier et réglementaire qui pèse sur la commune - Aux « Gorguettes », la résidence sociale se décompose en 81 logements utilisés pour le relogement des personnes qui habitaient le bidonville (logement définitif) et 12 logements utilisés de façon temporaire - Les 4 logements d'urgence réglementaires existent donc déjà sur la commune	Mutualisation des objectifs de logements d'urgence à l'échelle de MPM depuis la loi MLLE : pas d'obligation du fait des 2500 places existantes à Marseille Toutefois 4 logements d'urgence existent sur la commune
LOI MLLE : la mise en conformité du PLH				- Réflexions sur la mise en place d'une politique foncière et patrimoniale en faveur du logement pour les jeunes ménages de la commune - La majorité des demandes pour les logements sociaux sont des T2, car ce sont souvent des personnes seules ou des couples sans enfant. Cependant, il est constaté que le prix de l'immobilier sur Cassis incite les ménages à la sur-occupation. - Pour les 16 PLS des Brayes, la commune dénombre plus de 60 candidats au 31/10/09 - La commune souhaite également favoriser la réalisation de quelques grands logements, afin de favoriser les parcours résidentiels au sein de la commune

	Etat initial 2006 Ceyreste	Actualisation 2007 modifications validées par la commune	Actualisation 2008 modifications validées par la commune	Actualisation 2009 modifications validées par la commune
RAPPEL	Objectifs de production sur la durée du PLH validés par la commune : 130 à 170 logements nouveaux		Les objectifs du PLH sont validés par la commune	Les objectifs du PLH sont validés par la commune
REVISION DU PLU	Aucune démarche engagée à ce jour.		Réflexions en cours sur demande de révision du PLU	En cours de réflexion
PROGRAMMES IDENTIFIES	Réalisation d'un petit programme privé de 6 logements, chemin de Sainte Catherine. Réalisation de 20 logements par an en moyenne dans le "secteur diffus". Projet de 46 logements sociaux en cours, chemin du Garlaban.	Programme terminé Réalisation d'autres petits programmes privés sur le territoire de la commune Réalisation confiée à la Phocéenne d'Habitation, PC déposé	PC accordé, début prévisionnel des travaux : fin 2009 Livraison prévisionnelle : 2010	La commune finalise le montage financier de l'opération Début prévisionnel des travaux : 2 ^e semestre 2010 Livraison prévisionnelle : 2012 46 logements : 32PLUS et 14 PLAI
PROGRAMMES HABITAT			<ul style="list-style-type: none"> · Réflexions sur la création d'une maison de retraite au centre du village (financements PLS) permettant de contribuer au rattrapage de la loi SRU · Réflexions sur la réalisation d'un programme de logements sociaux sur un terrain récemment acquis par la mairie · La commune recense quelques logements du centre ville qui pourraient bénéficier d'une réhabilitation et sollicite l'aide de MPM pour la mise en place d'une action communautaire à cet effet 	<ul style="list-style-type: none"> · Projet en attente de décision du propriétaire pour vendre le terrain à la commune · Le projet nécessitera le déclassement du terrain ainsi que la mise en place d'une ZAC · Réflexions en cours · Disponibilités foncières supplémentaires mais situées en zone inondables

	Etat initial 2006 Ceyreste	Actualisation 2007 modifications validées par la commune	Actualisation 2008 modifications validées par la commune	Actualisation 2009 modifications validées par la commune
MOYENS CONSACRES PAR LA COMMUNE	2005 : Acquisitions foncières : 372 000 €		2007 : Acquisitions foncières : 342 000 €	2009 : 100 000 € versés au titre de la convention de réservation (juillet 2009) pour le programme de logements sociaux 2010 : 113 000 € prévisionnels supplémentaires pour cette même opération
LOI SRU			Objectif de production logements sociaux 2008 - 2010 : 51 logements	Pénalités 2009 : 106 651 €
LOI DALO			Objectifs hébergement d'urgence : 3 logements à réaliser La commune ne recense pas de situations d'urgences sur son territoire	Mutualisation des objectifs de logements d'urgence à l'échelle de MPM depuis la loi MLLE : pas d'obligation du fait des 2500 places existantes à Marseille
LOI MLLE : la mise en conformité du PLH				<ul style="list-style-type: none"> · La commune recense plus de 100 demandes de logements sociaux · La majorité des demandes concerne des logements de type T2 et T3, pour des familles monoparentales ou pour des couples avec enfants · Le programme de logements sociaux comptera quelques T4 pour une majorité de T3 et de T2

	Etat initial 2006 Gémenos	Actualisation 2007 modifications validées par la commune	Actualisation 2008 modifications validées par la commune	Actualisation 2009 modifications validées par la commune
RAPPEL	Objectifs de production sur la durée du PLH validés par la commune : 280 à 320 logements nouveaux		Les objectifs de production sur la durée du PLH sont confirmés	
REVISION DU PLU	La révision du PLU est engagée depuis le 22 février 2002 par délibération du Conseil de Communauté, suite à une décision du Conseil Municipal de février 1995. Réservations envisagées pour des emplacements destinés à des logements sociaux.		<ul style="list-style-type: none"> - Révision en cours - Objectif de réalisation : 350 logements nouveaux environ dans la cadre de la révision du PLU avec servitude de mixité sociale - Dans la cadre de la révision, concours d'architecture pour la modification de zones agricoles en espaces urbains - Déplafonnement du COS(30%) pour les opérations en HQE 	<ul style="list-style-type: none"> - Révision en cours, phase PADD - Objectif d'approbation : 2011 - Modification du POS actuel en cours pour modifier une parcelle (zonage NB en zonage Ud1 ou Ud2) afin de réaliser une opération de 25 logements sociaux environ (terrain « les Nègles »)
PROGRAMMES IDENTIFIES	<p>Projet de 65 logements en accession (maisons de ville avec jardin, villas) : ces logements seront vendus en dessous du prix du marché.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour éviter les spéculations : clause d'encadrement des prix de vente pour le promoteur et clause de préemption pour le futur acquéreur. <p>Projet "les granges" : acquisition des "Ecuries d'Albertas"</p> <ul style="list-style-type: none"> • 14 locataires y habitent actuellement. <p>• projet d'opération de logements (5 000 m2 de plancher).</p> <p>• 50 logements (PLS), livraison courant 2007-2008.</p>	Livraison prévue 2008 - 2009	<p>Programme en voie d'achèvement : les ¾ des logements sont achevés ou en cours de livraison. L'ensemble des logements a été vendu.</p> <ul style="list-style-type: none"> - 10 logements aux Charons - 10 logements à côté des pompiers - 8 maisons individuelles aux Craux - 25 logements à la piscine avec un parking souterrain - 20 logements aux Terrasses d'Albertas - les logements ont, dans l'ensemble, été vendu à coût maîtrisés (2 100€/m² environ) <p>La mairie étudie la possibilité de créer une SEM dédiée à l'opération des "Granges"</p> <ul style="list-style-type: none"> - La mise en place de la SEM devrait intervenir courant 2009 - La propriété a été achetée par la mairie en mai 2006 - L'opération comportera des logements locatifs sociaux - Elle se fera par tranche avec relogement des locataires au fur et à mesure 	<p>Opérations en coût maîtrisés</p> <ul style="list-style-type: none"> - Opération terminée, 10 logements livrés - Opération terminée, 9 logements livrés - Opération terminée, 8 maisons individuelles livrées - Toujours en projet - Opération terminée, 20 logements livrés <p>Abandon du projet de création de SEM</p> <p>Création d'une SPLA avec les communes de Marseille, Cassis et Tarascon</p> <p>La commune a délibéré en ce sens, en attente des autres communes pour la création de la SPLA</p> <p>Le projet de 50 PLS (avec performance énergétique) est maintenu et sera mis en œuvre dès la création de la SPLA</p>

	Etat initial 2006 Gémenos	Actualisation 2007 modifications validées par la commune	Actualisation 2008 modifications validées par la commune	Actualisation 2009 modifications validées par la commune
RAVALEMENT DES FACADES	Dispositif incitatif mis en place avec les subventions de la Région. L'Ecole d'Avignon intervient sur cette action.		Opération façades en cours, réalisée en régie par la commune 2 ou 3 réalisations par an	10 façades en cours de traitement en 2009
CONVENTIONNEMENT DES LOGEMENTS	La mairie est propriétaire de plusieurs logements locatifs et va engager une démarche pour les conventionner, afin de les intégrer au décompte de l'article 55 de la loi SRU. La mairie décompte également 54 lits conventionnés en maison de retraite (éligibles SRU) et 32 logements sociaux.		<ul style="list-style-type: none"> - Les dossiers techniques ont été réalisés afin d'être présentés à la DDE avec l'appui de MPM - 6 logements ont été réalisés par la commune, avec une attribution par le CCAS - 3 logements ont également été rachetés par la mairie à un promoteur 	<ul style="list-style-type: none"> - Les locataires actuels dépassant les plafonds autorisés pour le conventionnement, la commune cherche une nouvelle solution
OPERATIONS HABITAT			<ul style="list-style-type: none"> - La commune a des projets immobiliers sur des terrains qui lui appartiennent, mais qui sont en zone inondable - 54 permis déposés en 2007 dont 20 concernent des constructions neuves 	<ul style="list-style-type: none"> - Projet « les Nègles » 20 à 25 logements sociaux sur un terrain communal (en cours de modification de zonage au POS) - Terrain « chemin de la République » Constitution de réserve foncière pour l'habitat sur un terrain communal
GENS DU VOYAGE	Participation au projet d'aire de stationnement des gens du voyage envisagé à La Ciotat.		En cours	La commune a délibéré sur la création d'une aire intercommunale avec les communes du bassin EST Projet en attente de réponse des services de l'Etat
MOYENS CONSACRES PAR LA COMMUNE	Acquisitions foncières : 3 200 000 € Habitat ancien (aménagement de 7 appartements) : 450 000 € Etudes d'urbanisme : 30 000 € TOTAL : 3 680 000 €		Acquisitions foncières Réalisation de 3 logements Aides façades Subventions équipement énergie renouvelable (10 par an)	Acquisitions foncières : 1 logement remis en location : 280 000 € Aides façades : 10 964 € (5 aides) Subventions équipement énergie renouvelable : 9000 € (18 aides)

	Etat initial 2006 Gémenos	Actualisation 2007 modifications validées par la commune	Actualisation 2008 modifications validées par la commune	Actualisation 2009 modifications validées par la commune
LOI SRU			Objectif de production logements sociaux 2008 - 2010 : 59 logements	Pénalités 2009 : 412 471 €
LOI DALO			Objectifs hébergement d'urgence : 5 logements à réaliser La commune dispose de 5 logements d'urgence dont 1 pour personnes handicapées	Mutualisation des objectifs de logements d'urgence à l'échelle de MPM depuis la loi MLLE : pas d'obligation du fait des 2500 places existantes à Marseille
LOI MLLE : la mise en conformité du PLH				

	Etat initial 2006 La Ciotat	Actualisation 2007 modifications validées par la commune	Actualisation 2008 modifications validées par la commune	Actualisation 2009 modifications validées par la commune
RAPPEL	Objectifs de production sur la durée du PLH validés par la commune : 1 750 à 1 850 logements nouveaux	2006 : 922 logements dont <ul style="list-style-type: none"> · 850 en collectif · 60 en individuel 	Les objectifs du PLH sont validés par la commune	Les objectifs du PLH sont validés par la commune
REVISION DU PLU	Le PLU a été mis en révision par délibération du Conseil Communautaire du 19 octobre 2001. Le projet est arrêté le 24/03/05. Création d'emplacements réservés pour le logement social.	Le PLU a été approuvé le 22 mai 2006 Modifications prévues en 2008 pour permettre l'ouverture de nouvelles zones à l'urbanisation	MPM est sollicitée pour engager des procédures de modification et de révision (EBC, zones agricoles, emplacements réservés pour logements sociaux...)	Modification en projet afin de réguler et maîtriser la croissance de la commune
PROJET ANRU	Désaccord entre la DDE et la Ville sur la définition du cœur de projet	Projet en cours d'élaboration Validation en CTP en septembre 2007 Plusieurs remarques conditionnées effectuées par l'Anru	Projet en cours d'instruction	Validation du dossier par l'ANRU en RTP le 26 février 2009 ; Validation de la convention ANRU par la Ville le 16 novembre 2009 en Conseil Municipal Signature prévue en janvier 2010.
CENTRE VILLE	PRI Centre Ville, OPAH renouvellement urbain. 17 logements PLS étudiants place Guibert. 5 PLAI, 9 logements sociaux tiroirs avec la Phocéenne. 30 logements privés conventionnés ANAH, 10 logements privés LIP.	En cours Programme livré Programme livré pour les PLAI, en cours pour les 9 autres Objectifs de l'OPAH RU atteint au tiers, soit 10 logements	L'OPAH s'achève mi-2009 réflexions sur la poursuite de la démarche Annulation des 9 logements en PLAI	OPAH centre ville <ul style="list-style-type: none"> · La convention de renouvellement de l'OPAH est en cours de signature par les différents partenaires ; celle-ci inclut un partenariat fort avec la Politique de la Ville en matière de lutte contre l'indécence, l'insalubrité, l'insertion logement et l'insertion par l'activité économique · Le centre historique représente un secteur à enjeux pour la commune · Plusieurs opération de logements collectifs neufs sont en cours dans le secteurs (mixité urbaine) Les Capucines Programme de 11 PLUS, travaux en cours avec la Régionale de l'Habitat Livraison 2010 - 2011 Les Terrasses du port 23 logements en PLS « la Foncière » Travaux en cours
	Îlot Saint Jacques, avec la SOGIMA (16 logements en PLS, 21 logements en PLUS, 5 logements en PLAI).	Programme en cours de réalisation Opération 12 logements sociaux en cours (Régionale de l'Habitat)	16 PLS : en cours d'achèvement 21 PLUS : travaux en attente de la fin des fouilles archéologiques Début des travaux : fin 2008, 11 logements en PLUS	Îlot Saint Jacques Les travaux sont toujours bloqués par les fouilles archéologiques

	Etat initial 2006 La Ciotat	Actualisation 2007 modifications validées par la commune	Actualisation 2008 modifications validées par la commune	Actualisation 2009 modifications validées par la commune
MAISON DE RETRAITE	Projet de maison de retraite.	Dossier en cours : EPAHD sur un terrain appartenant à EDF et à la commune	Agrément délivré Travaux de dépollution en 2009 Travaux immobiliers : fin 2009 – début 2010	Maison de retraite Travaux de dépollution en cours (sur 2009 - 2010) Travaux prévisionnels : 2010, dès la fin de la dépollution
GENS DU VOYAGE	Réalisation sur la commune d'un terrain intercommunal avec la participation financière des communes de Cassis, Carnoux-en-Provence, Gémenos, Roquefort-la-Bédoule, Ceyreste.	La commune a voté une délibération pour la création d'un SIVU ad hoc	Dossier de demande de subvention auprès de l'Etat déposé fin 2008 avec les délibérations des communes concernées par cette opération	Toujours en attente de décision de l'Etat Le Conseil Général a accordé une aide de 5% du montant de l'opération (11 4337€)
STRUCTURES D'HEBERGEMENT	Projet de transformation du "CHU lumière" en CHRS, ce qui permettrait une pérennisation de la structure qui regroupe 17 places dont 5 éclatées(dossier en cours auprès de la DDASS).	Début prévisionnel des travaux : septembre 2007	Une structure totalement réhabilitée d'une capacité de 12 places a été mise à disposition de Station Lumière, CHRS reconnu par la DDASS et la Ville	
PROGRAMMES IDENTIFIES	Le Clos des Oliviers + Les Grillons : 300 logements en accession. Les Calanques : 50 logements.	Livraison fin 2007: 20 logements en accession à coût maîtrisés (<2500€/m²) 100 logements dont 22 sociaux : livraison fin 2008 commercialisation en cours	Programme livré Travaux en cours – 10 logements PLS Foncière	Les Terrasses des Figuerolles 10 PLS « Foncière » : en cours de livraison 25 PLS : en attente de travaux
	Route de Ceyreste, le Garoutier, Campagne Kiefer : 575 logements.	Nouvelle appellation du programme : ZAC la Tèse : · 350 logements · 1 résidence pour personnes âgées non médicalisées en PLUS (80 logements) · 25 logements locatifs sociaux PLAI	En cours de commercialisation par tranches · 16 logements supplémentaires en accession à coûts maîtrisés · Réalisation des 25 logements PLAI dans le cadre du projet ANRU	ZAC la Tèse · Répartition des logements en coûts maîtrisés sur l'ensemble du programme · Travaux en cours : reconstitution de l'offre ANRU (livraison début 2011) · Résidence pour personnes âgées non médicalisée (72 PLUS + PLS) en cours de travaux
	Provence : 30 logements sociaux Erilia.	40 logements locatifs sociaux, PC délivré, début des travaux en septembre 2007	· Projet porté à 45 PLUS · En attente de début des travaux	Les Cystes Travaux en cours, livraison : juin 2010
	Avenue Roumanille : 30 logements sociaux Adoma	Projet en attente	· Relance du projet avec ADOMA	Projet en attente
	Fardeloup : 30 logements Arcade en accession à coûts maîtrisés.	PC délivré, début des travaux en 2008, logements en accession sociale	· Début des travaux pour les programmes en accession sociale (16 logements) et à coûts maîtrisés	Fardeloup · 16 logements en PSLA : totalité vendue · 33 logements à couts maîtrisés en cours de vente
		PC délivré, début des travaux en septembre 2007, 12 logements en accession sociale, 30 logements individuels en PLUS	· Modification du programme, abandon des logements individuels, réalisation de 2 petits collectifs de 45 logements chaque en PLUS et PLAI	Les Carrières PC délivré, en attente de travaux · 24 PLS (Parc des lumières) · 24 logements en accession sociale (PSLA)

	Etat initial 2006 La Ciotat	Actualisation 2007 modifications validées par la commune	Actualisation 2008 modifications validées par la commune	Actualisation 2009 modifications validées par la commune
PROGRAMMES IDENTIFIES	Entrée de l'Abeille : 1 programme Sogima en PLS et en PLUS.	Projet en cours d'élaboration : 100 logements en PLUS, PLAI, PLS, coûts maîtrisés Campagne Bellecour : ZAC en création comprenant 100 logements environ, dont 20% de logements sociaux Début construction de 23 logements en PLAI pour déficients mentaux	<ul style="list-style-type: none"> · PC délivré, 87 logements en PLUS, PLS et coûts maîtrisés · ZAC approuvée · Commercialisation début 2009 des programmes immobiliers · Foyer Arc en Ciel (NLP) : travaux en cours, 18 lits 	<p>Entrée de l'Abeille 23 PLUS + 24 PLS + 40 accession à couts maîtrisés Travaux en cours</p> <p>La Besse 13 habitat : programme de 24 logements en PLUS, travaux en cours</p> <ul style="list-style-type: none"> · Projet arrêté, problèmes de financement de l'opération
PROGRAMMES IDENTIFIES DANS LES EMPLACEMENTS RESERVES	Les Radissons : 60 logements sociaux. La Treille : 1 emplacement réservé au PLU avec 50% de logements sociaux. La pointe de la Maurelle : 1 programme envisagé avec 20% de logements sociaux.	Nouvelle appellation du programme : "les Boules" : 99 logements, dont 43 réalisés en 2006 et 56 en cours de réalisation	<ul style="list-style-type: none"> · Livraison programmes logements sociaux : été 2009 · La pointe de la ZRU: 15 logements sociaux (Cogedim) dans le cadre d'une opération mixte 	<p>Lou Bresse 111 logements en PLS, programme livré</p> <p>La pointe de la ZRU Début prévisionnel des travaux : 2010 16 PLS avec la SNI Sud Est</p>
PROGRAMMES HABITAT			<ul style="list-style-type: none"> · Puits de Brunet : 85 logements (64 PLUS, 21 PLAI) · Soleil Logis : 24 logements en accession sociale · Domaine de la Tour : 46 logements Foncière + 80 logements en accession libre – Une résidence de tourisme <p>Réflexions en cours pour engager un recensement des propriétés communales afin de les valoriser en logements sociaux SRU (50 à 60 logements potentiellement concernés)</p>	<p>Puits de Brunet Programme de 64 PLUS + 21 PLAI Consultation en cours</p> <p>Soleil Logis Terrain vendu Début prévisionnel des travaux : début 2010</p> <p>Domaine de la Tour Livraison prévisionnelle : été 2010 (46 logements « la Foncière »</p> <p>Plusieurs bailleurs ont été sollicités, des études de faisabilité sont en cours pour un potentiel de 25 logements environ</p>

	Etat initial 2006 La Ciotat	Actualisation 2007 modifications validées par la commune	Actualisation 2008 modifications validées par la commune	Actualisation 2009 modifications validées par la commune
ZAC SOURCE DU PRE	250 logements, dont 50 locatifs sociaux et 20 en accession sociale (OPAC SUD) : • hôtel, collège de 500 élèves, parking de 600 places. • 50% des logements devraient être réalisés d'ici 2010.	Equipements en cours de travaux Programme de 75 logements en accession en cours de réalisation Création d'une résidence de tourisme (80 logements)	Travaux en cours de finition Travaux en cours de finition	Programme en cours de livraison Ouverture prévisionnelle : décembre 2009
		Projet de réalisation programme de 10 logements étudiants et 36 PLUS : début prévisionnel des travaux : avril 2008	Début prévisionnel des travaux : 2009 Réalisation par l'OPAC	Travaux en cours + 10 logements étudiants
HABITAT ADAPTE	L'association "Handitoit" a passé une convention avec Erilia pour la production de logements adaptés aux handicaps et à la mobilité réduite.		Convention avec l'AMIIS pour 2 à 3 logements handicapés	9 logements réalisés par le groupe « Arcade » et gérés par la CCAS
MOYENS CONSACRES PAR LA COMMUNE	2006 : Aides aux propriétaires privés : Missions d'études pour l'habitat ancien : Etudes d'urbanisme : 100 000 € TOTAL : 1 264 000 € Réservation au PLU : Zones à 20% et à 50% de logements sociaux	2007 : Aides aux propriétaires privés : 75 000 €	2008: OPAH : 75 000 € Etudes d'urbanisme Animation PRI et OPAH : 1 260 000 € Surcoûts fonciers de l'opération des Oratoriens	2009: OPAH : 100 000 € Animation PRI et OPAH 1 005 000€ Etudes d'urbanisme 25 000 €
LOI SRU			Objectif de production logements sociaux 2008 - 2010 : 0 logements (commune respectant l'article 55 de la loi SRU)	
LOI DALO			Objectifs hébergement d'urgence : 0 places à réaliser (66 existantes) La commune a mis en place une cellule « logements d'urgences » La commune loue également à l'année un logement à ADOMA pour compléter l'offre de réponse aux situations d'urgence	Mutualisation des objectifs de logements d'urgence à l'échelle de MPM depuis la loi MLLE : pas d'obligation du fait des 2500 places existantes à Marseille Le CCAS conventionne avec l'AMISS pour obtenir 5 logements en médiation locative avec le parc social ou privé afin de stabiliser le parcours logement des familles les plus fragiles. La Ville conventionne avec l'ADIL 13 afin d'accompagner la population sur la constitution d'un dossier Dalo ou de recours.
LOI MLLE : la mise en conformité du PLH				La commune recense actuellement plus de 1 200 demandes de logements sociaux, cette demande est constante depuis plusieurs années La demande concerne principalement des logements de type T2, T3 et T4 De plus en plus de ménages isolés avec enfants sont demandeurs d'un logement social sur la commune

	Etat initial 2006 Roquefort-la-Bédoule	Actualisation 2007 modifications validées par la commune	Actualisation 2008 modifications validées par la commune	Actualisation 2009 modifications validées par la commune
RAPPEL	Objectifs de production sur la durée du PLH validés par la commune : 350 à 400 logements nouveaux	14 PC délivrés pour des logements individuels 1 PC pour un collectif		
REVISION DU PLU	La révision du PLU est engagée depuis le 19 octobre 2001 par délibération du Conseil Communautaire.	Le PLU sera arrêté en octobre 2007 Approbation prévue 2 ^e semestre 2008	Approbation du PLU : 1 ^{er} semestre 2009	PLU approuvé en novembre 2009 Inscription de 2 emplacements réservés pour réaliser de la mixité sociale (100% et 20%) sur terrains privés.
PROGRAMMES IDENTIFIES	95 logements livrés en 2005 sur le stade : La Pinède (26 logements accession-PLI), Le Bosquet (27 logements locatifs : 8 PLAI, 19 PLUS), Le Hameau (42 logements locatifs-PLI). 44 logements HLM (OPAC Sud) aux "Tocchis", dont 20 (PLAI) pour le relogement des habitants actuels et 24 en PLUS (16 en individuel et 8 en collectif). Projet, route de Cassis : 10 villas, 6 logements réhabilités -	Programmes livrés Réhabilitations réalisées, projet de villa en cours d'élaboration	- Réhabilitation des 6 logements achevée - 20 logements dans de petits collectifs et 2 villas en cours de réalisation	- En cours de commercialisation
	ZAC Lou Terraire et Campagne Coutas : 32 villas en 2006 -	Lotissement en cours, quelques terrains encore en vente, quelques opérations individuelles en cours de réalisation	- Ensemble des terrains vendus - Réalisation en cours de travaux ou livrée - Achèvement complet du programme : fin 2009	ZAC Lou Terraire et Campagne Coutas Programme achevé

	Etat initial 2006 Roquefort-la-Bédoule	Actualisation 2007 modifications validées par la commune	Actualisation 2008 modifications validées par la commune	Actualisation 2009 modifications validées par la commune
PROGRAMMES IDENTIFIES	Projet "Hovaguimian" : 12 logements en collectif.	PC déposé, en attente purge des délais de recours	Programme en cours de travaux : 14 logements	Projet « Hovaguimian » - Le propriétaire a modifié son projet ; le permis modificatif a été refusé; Le propriétaire va resoumettre un projet.
	À moyen terme : "Vallon des Brayes" : environ 150 logements (sous réserve de la résolution des problèmes d'accessibilité).	Projet lié à l'élaboration du PLU, avec mixité des synergies et des financements	Révision du programme à la baisse avec 60 logements prévus	"Vallon des Brayes" Constitution de réserves foncières – pas de projet identifié pour le moment
		Carrière "Tierno" : 20 logements : opération liée à l'approbation du PLU	En attente approbation du PLU, opération mixte avec 2 ou 3 logements sociaux	Carrière "Tierno" Emplacement réservé au PLU (20% de logements sociaux)
		Rétrocession de 4 logements communaux à un organisme bailleur social	Rétrocession de 3 logements en faveur de "La Phocéenne d'Habitation" réalisée, afin de compléter l'opération "Sainte Marie"	
		Arrêté de ravalement de façade	- En cours, subvention communale de 20% - La commune sollicite l'aide de MPM pour une évaluation de l'état du bâti de quelques immeubles du centre ville, préalable à leur réhabilitation en vue de créer des logements sociaux	
			Programme route de Cassis - Construction de 24 logements avenue Ghirardelli jouxtant les bâtiments de l'Olivade. - Logements en accession libre à la propriété. - Chantier en cours.	
MAISONS DE RETRAITE	"La Source" : 80 lits achevés (partiellement conventionnés)	Nouveau projet en cours, en lien avec l'élaboration du PLU Réalisation d'un centre d'hébergement pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer	En attente approbation du PLU	Maison de retraite Projet abandonné dans sa forme actuelle car non compatible avec le PLU Réflexion sur nouveau projet en cours
	"Villa David" : 80 lits existants, conventionnés.			
	"Le Castelet" : 40 lits existants + 40 lits en projet (extension)	Projet de réalisation d'un établissement pour personnes atteinte de la maladie d'Alzheimer	Extension réalisée	

	Etat initial 2006 Roquefort-la-Bédoule	Actualisation 2007 modifications validées par la commune	Actualisation 2008 modifications validées par la commune	Actualisation 2009 modifications validées par la commune
REHABILITATION-INSALUBRITE	"le Château" : Compromis de vente signé entre les propriétaires et la SA phocéenne d'Habitations : Construction de 12 logements PLAI pour le relogement des locataires actuels et construction d'environ 28 logements en PLUS.	Nouveau nom : Puit Sainte Marie, PC accordé en février 2007, pour 40 logements (27 PLUS et 14 PLS)	Opération de 41 logements (PLS, PLUS, PLAI) en cours de réalisation	Opération « Les Puits Sainte Marie » - Travaux en cours - La livraison d'une première tranche de 27 logements est prévue début 2010. - Elle permettra une phase de relogement des autres locataires avant la réhabilitation des 14 logements actuellement occupés - Total des logements des deux phases : 41 logements
	"La Ferme" : îlot insalubre (et frappé de péril) en cours de réhabilitation - tous les occupants relogés dans programmes HLM de la commune.	Travaux en cours, locataires relogés par la Mairie	Travaux en cours	Opération "La Ferme" : îlot insalubre Opération achevée : 7 logements livrés
	Un autre projet pourrait être conduit sur l'îlot (qui est propriété communale) situé en face de la Mairie.	Eventuelle extension de la Mairie en projet	Réflexions en cours pour la réalisation d'une opération d'ensemble : "Opération urbanisme centre ville"	Réflexion architecturale en cours Projet combinant restructuration de l'îlot et de la voirie
MOYENS CONSACRES PAR LA COMMUNE	2005 : Aides à la construction de logements sociaux : 150 000 €	2006 : aide au ravalement des façades	2007 : aide au ravalement des façades	2008 : aide au ravalement des façades
LOI SRU			Objectif de production logements sociaux 2008 - 2010 : 33 logements	
LOI DALO			Objectifs hébergement d'urgence 2 logements à réaliser La commune dispose de 2 logements réservés aux situations d'urgence	Mutualisation des objectifs de logements d'urgence à l'échelle de MPM depuis la loi MLLE : pas d'obligation du fait des 2500 places existantes à Marseille
LOI MLLE : la mise en conformité du PLH				La commune recense une vingtaine de demande de logements sociaux : . principalement pour des T2-T3 . pour des personnes âgées souhaitant un logement plus petit que ceux qu'ils occupent . pour des ménages isolés avec enfants